

Michel Rocard
Nicole Gnesotto

**Notre
Europe**

avec

**Nicolas Baverez, Joachim Bitterlich, Jean-Louis Bruguière,
Philippe Busquin, Daniel Cohen, Daniel Cohn-Bendit,
Renaud Dehousse, Michel Foucher, Bronislaw Geremek,
Charles Grant, Emmanuel Guérin, Jean-Pierre Jouyet,
Alain Lamassoure, Thierry de Montbrial, Jean Pisani-Ferry,
Jean Quatremer, Laurence Tubiana, Hubert Védrine
et Wim van Velzen**

Robert Laffont

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

NOTRE EUROPE

Coll. MichelRocard.org

DES MÊMES AUTEURS

MICHEL ROCARD

- Questions à l'État socialiste*, Paris, Stock, 1972
Un député, pour quoi faire ? Paris, Syros, 1973
Propositions pour sortir de la crise, avec la collaboration de la Commission économique du PSU, Paris, Le Cerf, Delta, 1974
L'Inflation au cœur, avec Jacques Gallus, Paris, Gallimard, 1975
Parler vrai (textes politiques), Paris, Le Seuil, 1979
À l'épreuve des faits (textes politiques), Paris, Le Seuil, 1986
Le Cœur à l'ouvrage, Paris, Odile Jacob, 1987
Réponses pour demain, avec les clubs Convaincre, Paris, Syros, 1988
Un pays comme le nôtre (textes politiques), Paris, Le Seuil, 1989
Les Moyens d'en sortir, Paris, Le Seuil, 1996
Éliminer les armes nucléaires, Paris, Odile Jacob, 1997
L'Art de la paix, Paris, Atlantica, 1997
Le Français, langue des droits de l'homme, Paris, Paroles d'aube, 1998
Mes idées pour demain, Paris, Odile Jacob, 2000
Pour une autre Afrique, Paris, Flammarion, 2001
Michel Rocard (entretiens avec Judith Weintraub), « Mémoire vivante », Paris, Flammarion, 2001
Rapports sur les camps de regroupement (et autres textes sur la guerre d'Algérie), édition critique établie sous la direction de Vincent Duclert et Pierre Encrevé avec la collaboration de Claire Andrieu, Gilles Morin et Sylvie Thénauld, Paris, Mille et Une Nuits, 2003
Si la gauche savait (entretiens avec Georges-Marc Benamou), Paris, Robert Laffont, 2005
Peut-on réformer la France ? (avec Fritz Bolkenstein), Paris, Autrement, 2006

NICOLE GNESOTTO

- La Puissance et l'Europe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998
La Politique européenne de sécurité et de défense. Les cinq premières années, Paris, IESUE, 2005
Le Monde en 2025 (codirigé avec Giovanni Grevi), Paris, Robert Laffont, 2007

MICHEL ROCARD
NICOLE GNESOTTO

NOTRE EUROPE

avec

Nicolas Baverez, Joachim Bitterlich, Jean-Louis Bruguière,
Philippe Busquin, Daniel Cohen,
Daniel Cohn-Bendit, Renaud Dehousse, Michel Foucher,
Bronislaw Geremek, Charles Grant,
Emmanuel Guérin, Jean-Pierre Jouyet, Alain Lamassoure,
Thierry de Montbrial, Jean Pisani-Ferry,
Jean Quatremer, Laurence Tubiana, Hubert Védrine
et Wim Van Velzen



ROBERT LAFFONT

Coll. MichelRocard.org

© Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 2008
ISBN 978-2-221-11098-0

Introduction

Nicole Gnesotto et Michel Rocard

Ce livre n'est pas un énième livre d'experts pour les experts de l'Europe.

Il est d'abord le fruit d'un agacement. Jamais l'Europe n'aura été, en France, autant instrumentalisée qu'elle ne l'a été ces dernières années : par les adversaires de la mondialisation, de l'élargissement, du gouvernement, lors de chacun des référendums de 2005 et de 2008, tout autant que par les ambitieux politiques de tous bords, avides de s'attribuer les succès européens et de faire porter à Bruxelles le chapeau de leurs propres échecs, individuels ou politiques. En revanche, l'idée que l'on devrait instrumentaliser l'Europe pour affronter des défis qu'elle pourrait effectivement aider à résoudre ne semble agiter personne. Ni la crise financière internationale, ni les défaillances du capitalisme mondial, ni la sécurité alimentaire des pays africains, ni même la crise énergétique que l'on voit poindre depuis plusieurs années ne suscitent le moindre sursaut européen de la part de nos élites politiques, tous pays confondus. La mondialisation réduit tous les jours la marge de manœuvre des États face à des défis extrêmement complexes et collectifs. Mais la fiction des souverainetés nationales et de l'omnipotence des gouvernements nationaux est plus solide que jamais. Face à cette léthargie contagieuse, analyser, démontrer l'utilité de l'Europe dans ce nouveau contexte de la mondialisation, expliquer ce qu'elle pourrait faire comme ce qui lui est impossible ou interdit, devenait une urgence salutaire.

La crise ouverte par le « non » irlandais au traité de Lisbonne ne peut que renforcer cette nécessité du parler vrai et du retour au réel : celui des préoccupations quotidiennes des citoyens, de leurs inquiétudes face à l'avenir si incertain du monde et de l'Europe elle-même, du fossé grandissant entre les élites politiques et les citoyens-consommateurs d'Europe. Certes, en terme de méthode, la leçon du non irlandais est irréfutable : à vingt-sept et bientôt à trente, le passage au référendum national est une garantie d'échec collectif. Non point parce que les peuples seraient par nature plus stupides que les élites « supposées savoir » : si l'on avait organisé des référendums nationaux sur la pertinence et la nécessité de la guerre en Irak, en 2003, la sagesse aurait été sans conteste du côté des peuples européens ! Si le référendum national devient contestable, c'est quand il risque d'affecter, par le vote d'un seul peuple, l'avenir de 500 millions de citoyens répartis sur bien d'autres nations : seul un référendum directement organisé à l'échelle de l'ensemble de l'Union apparaît à l'avenir pertinent. S'agissant de substance en revanche, les leçons de la crise sont plus incertaines et sans doute plus complexes : mais au minimum peut-on avancer que le meccano institutionnel n'est pas l'obsession première des citoyens, que la pédagogie n'est pas la vertu première des dirigeants, que la simplicité n'était pas la vertu première du traité de Lisbonne et que l'efficacité de l'Europe pour améliorer le quotidien des gens n'est pas ce qui ressort le plus du bilan cumulé des politiques communes.

Cet ouvrage est aussi le fruit d'une rencontre, entre des questions faussement simples et des auteurs vraiment limpides : l'euro nous protège-t-il de l'inflation ? Pourquoi la croissance est-elle modeste ? L'Europe nous protège-t-elle d'un attentat terroriste majeur ? Sommes-nous différents des Américains ? Faut-il se fixer des frontières ? Bruxelles est-elle responsable de tous nos échecs et de tous nos malheurs ? Existe-t-il une spécificité française en Europe ? Que se passerait-il si l'Europe n'existait pas ? La liste est longue des interrogations, des doutes, des perplexités qui émaillent désormais le débat français sur le rôle et l'avenir de l'Union européenne. Ce livre tente d'apporter des réponses. Les meilleurs auteurs, à la fois praticiens et experts de

la chose européenne, ont accepté de jouer le jeu : celui d'appréhender la construction européenne, non pas comme une entité abstraite, lointaine, complexe, incontrôlable, et donc mal aimée, mais comme une réalité vivante, inséparable de notre vie quotidienne, un acteur et un enjeu de tous les jours et pour tous les avenir.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage à la fois un état des lieux et un mode d'emploi de l'Europe au XXI^e siècle. Au passage, il assistera à quelques règlements de compte avec de vieux tabous européens et quelques solides bastions du « politiquement correct » français sur l'Europe.

L'état des lieux est forcément incomplet : l'Union européenne a acquis, en cinquante ans, des compétences multiples qu'il n'était pas possible, dans un seul ouvrage, d'examiner. Mais sur des sujets majeurs – l'économie et la croissance, la recherche et l'innovation, la sécurité des citoyens – nous avons choisi de montrer, le plus concrètement et simplement possible, ce que l'Europe change dans le quotidien de nos vies et de nos débats. En négatif parfois, mais en positif surtout ! L'un des drames de l'Europe est en effet de susciter partout une communication négative, soit comme bouc émissaire des difficultés nationales, soit comme symbole d'impuissance sur la scène internationale. Rares sont les responsables politiques, en France et ailleurs, qui savent rendre à Bruxelles ce qui revient à Bruxelles ! Nos auteurs l'ont fait. Ils n'ont pas craint non plus d'incriminer les institutions européennes lorsque, à l'inverse, elles faillissent à leurs missions.

La plongée dans le futur est fascinante : qu'il s'agisse de la survie de la planète, de l'avenir de l'Occident, de la régulation de la mondialisation, de la gestion des crises régionales, aucune des grandes questions qui régiront la prospérité ou la sécurité de nos sociétés ne peut plus ignorer le cadre européen. Non qu'il s'agisse de remplacer les États ou de concurrencer on ne sait quelle puissance hégémonique ! Les Européens n'ont guère le rêve de l'omnipotence planétaire. Mais ils ont une puissance normative, un respect du droit, une pratique du partage, une culture de la complexité, une diversité historique dont la pertinence pour comprendre, réguler, voire résoudre les défis de la

mondialisation est un atout majeur. Ce livre propose donc de changer de logiciel. D'aborder l'Europe non pas comme un élément parmi d'autres d'évaluation du futur, mais comme une grille de lecture prioritaire.

Quant aux tabous, ils se sont singulièrement réduits, au fil des ans, à quelques questions explosives : la Grande-Bretagne est-elle un pays européen ? L'Amérique nous divise-t-elle ? La Turquie doit-elle devenir membre à part entière de l'Union ? Faut-il un leader en Europe ? Pourquoi l'Europe ne fait-elle plus rêver ? Un lecteur critique aura vite fait de souligner que cette liste est davantage révélatrice d'un certain état de l'opinion et de la politique françaises que des impasses structurelles de l'Europe elle-même. N'est-ce pas le rêve, ou l'illusion, d'une Europe puissance qui transparait derrière ces questionnements ? Peut-être. Mais sans aller jusqu'à partager cette nostalgie française, est-on certain que l'Européen de Londres, de Varsovie ou de Madrid ne s'interroge jamais sur la finalité politique de l'Europe, sur son identité européenne et occidentale, et encore moins sur son fonctionnement et son leadership ?

L'équipe réunie autour de cet ouvrage – anciens ministres ou commissaires européens, députés, professeurs, avocats, journalistes, industriels, directeurs d'instituts de recherche – partage ce que partage toute équipe : des divergences de vues parfois, des sensibilités différentes souvent, des nationalités diverses, cela va de soi. Mais surtout un même esprit frondeur.

Prologue

Michel Rocard

Factuellement, techniquement, l'Europe ne va pas bien. Chacun le sait. Mais le plus grave et le plus dangereux, c'est surtout qu'elle n'est plus l'objet d'un enthousiasme populaire. Enjeu de débats entre des positions antagonistes, porteuse d'une image floue et contradictoire, l'Europe semble surtout devenue un objet de perplexité.

Entre les dénonciateurs fanatiques de l'Europe-cheval de Troie du capitalisme financier international, les rêveurs impénitents d'une Europe politique à la forte présence internationale qui croient le combat recommençable après chaque défaite, et les tâcherons trop silencieux d'une harmonisation quotidienne dont la fin, tel l'horizon, s'éloigne après chaque avancée, personne ne sait plus qui croire ni qui suivre.

Il nous a semblé qu'il était nécessaire de tenter de mettre un peu de clarté dans cette confusion, d'esquisser un début de bilan, et surtout de repérer et décrire, s'il en est, les quelques perspectives d'avenir qui peuvent être esquissées. Tel est l'objet de ce livre collectif.

À titre de prologue, et pour ouvrir le débat – car nous ne voulons pas ce livre « homogène » ni moins encore univoque –, je voudrais dire ici mes propres espérances, engagements, ambitions, perplexités, et éventuellement mes rares certitudes.

Une chose est claire et reste acquise, l'édification d'une institution commune aux pays d'Europe a eu pour finalité principale et a comme résultat majeur la réconciliation et la paix. Je suis né en 1930 et c'est donc après la victoire mais dans les

dégâts consécutifs à la Seconde Guerre mondiale que j'ai accumulé les découvertes d'un adolescent qui façonnent un système de convictions.

La guerre est de toute façon et quelles que soient les formes qu'elle prend une horreur épouvantable. C'est une banalité, mais je suis effrayé par le total oubli dans lequel vivent les jeunes générations. Pour tous ceux qui sont nés après la dernière guerre, la paix semble éternellement acquise, elle serait un état naturel de l'humanité. Or la guerre au contraire est une composante permanente de l'histoire humaine, sa recherche et sa conduite semblent être des éléments constitutifs de notre espèce. Pour les temps qui viennent, les relations entre la Russie, la Chine, l'Inde, la communauté musulmane, les États-Unis et l'Europe n'ont rien de simple ni d'évident. L'édification européenne est loin d'être irréversible. Même l'euro est encore fragile devant la crise financière mondiale. Si on redécoupe l'Europe ?....

En outre, la Seconde Guerre mondiale connut l'horreur toute particulière de la Shoah. En aucun cas on ne doit permettre que les différences de toutes sortes entre êtres humains conduisent au rejet. J'ai fait partie des équipes qui accueillaient à Paris, à la descente d'autocars médicalisés, les déportés au retour des camps de la mort avant lavage, rasage et changement de tenue...

Et puis Hitler fut élu au suffrage universel. La politique est l'activité la plus importante de l'humanité.

En moins d'un an, je suis passé du stade d'enfant à celui de militant pacifique sinon pacifiste, de militant politique et de militant européen. Aucune de ces convictions ne m'a jamais quitté, cela fait soixante-deux ans maintenant.

J'ai donc vécu dans l'enthousiasme les premiers balbutiements de l'idée européenne. Cela commença par le formidable discours de Winston Churchill à l'université de Zurich le 10 septembre 1946. Énorme coup de cymbales. Tout y est : l'encouragement aux Européens à faire « quelque chose comme les États-Unis d'Europe », l'insistance sur la réconciliation franco-allemande comme clé de ce processus, et la remarque essentielle selon laquelle « la Grande-Bretagne, le Commonwealth des

nations britanniques, la puissante Amérique et, je l'espère, la Russie soviétique – car tout serait alors résolu – doivent être les amis et les protecteurs de la nouvelle Europe », Winston Churchill ne dit pas « de l'extérieur », mais sa phrase ne laisse pas place à l'ambiguïté.

Mon enthousiasme européen repéré me vaut d'être invité à « l'Assemblée des peuples d'Europe » à Strasbourg en 1949. L'ardeur européenne mythique et irréaliste s'y conjugue avec une monstrueuse pagaille. L'évidence s'impose : la démocratie a besoin d'ordre. Il y faut de grandes institutions, des partis politiques puissants et peu nombreux. C'est là, sur la foi d'une rencontre imprévue, amicale et heureuse, que je décide d'entrer à la SFIO. Je ne sortirai plus du socialisme français, j'y suis toujours et l'attachement à la construction européenne reste la condition constitutive de mon adhésion.

Ensuite tout s'enchaîne, et ces soixante ans appartiennent à notre histoire commune.

L'Europe de six à vingt-sept

Lorsque Jean Monnet suggère à Robert Schuman, le 9 mai 1950, de lancer publiquement la proposition d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier, les effets sont immédiats : Konrad Adenauer pour l'Allemagne, Alcide de Gasperi pour l'Italie et Paul Henri Spaak pour la Belgique soutiennent le projet et expliquent tous qu'il s'agit bien d'une première étape vers « quelque chose comme les États-Unis d'Europe ». D'innombrables clubs, forums, séminaires et conférences de toute nature diffusent massivement et font accepter l'idée que cette proposition de fusion des industries allemande et française du charbon et de l'acier poursuit le double but de rendre la guerre impossible entre les deux pays et de former par là l'embryon d'une future fédération des États-Unis d'Europe. Italie, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas décident de rejoindre le mouvement, le traité est vite négocié, signé à Paris le 18 avril 1951 et très rapidement ratifié.

Les institutions de cette communauté limitée sont surdimensionnées, et leur dénomination ne cèle aucune ambiguïté sur le projet d'avenir. L'organe de décision est un « Conseil des ministres ». L'organe de gestion, seul compétent en outre pour proposer de nouvelles décisions, porte le nom symbolique de « Haute Autorité ». Elle pourra se faire représenter dans le monde entier par des ambassadeurs, et accueillera auprès d'elle d'autres ambassadeurs dûment accrédités par les nations concernées.

On ne saura, dans l'opinion tout entière, que beaucoup plus tard qu'en vérité l'adhésion du Benelux et de l'Italie à cette communauté ne doit pas grand-chose à l'enthousiasme fédéraliste européen, et beaucoup plus à la crainte de ces quatre pays de voir s'édifier à leurs frontières un puissant monopole du charbon et de l'acier dont ils seraient exclus, alors que tous, même l'Italie qui ne possède pas les minerais correspondants, disposent d'industries importantes dans ces domaines.

La Grande-Bretagne, méfiante, reste à l'écart sans faire cette fois-là trop de bruit.

Néanmoins, cela marche, la CECA est un succès. Elle est à peine en place que, savourant ce beau premier résultat, ses fondateurs la jugent utile, mais insuffisante à répondre à leurs vœux. Le comité d'action pour les États-Unis d'Europe, que préside toujours Jean Monnet, propose alors d'unifier, après les industries du charbon et de l'acier, les armées. L'idée a de la force. La guerre froide commence et nous sommes désarmés. Les États-Unis eux-mêmes, qui avaient rapidement et complètement désarmé après 1945, commençaient à se réarmer mais se trouvaient bien en retard par rapport à l'URSS menaçante, bondissent sur cette idée qu'ils appuient de toutes leurs forces. Très vite rédigé lui aussi, le projet de traité de Communauté européenne de défense (CED) est publié en 1953.

C'est bien tôt. Le souvenir de la guerre est encore vif. Redonner des uniformes et des armes à des Allemands inquiète beaucoup de monde. En France, les deux grands courants nationalistes, le PC d'une part et les gaullistes de l'autre, tonitruent. Une crise s'ouvre chez les socialistes, dont la majorité du groupe parlementaire refuse de réarmer des Allemands sous quelque forme que ce soit. Pierre Mendès France, président du

Conseil en 1954, tente d'obtenir de nos cinq partenaires un accord sur trois amendements majeurs. La pression américaine joue très fortement contre, et l'intégrisme européen excessif de nos cinq interlocuteurs fait échouer l'affaire. Le traité est rejeté par l'Assemblée nationale française en 1954. La France avait eu l'idée, mais l'a tuée.

J'ai mené activement, dans la SFIO, la bataille contre la CED. Je ne sais toujours pas si j'ai eu raison ou tort. D'une part il est clair que, intégrée dans un dispositif et placée sous un commandement européens, l'armée française n'aurait pas pu, un peu plus tard, être utilisée comme elle l'a été en Algérie. Il est certain aussi que, si une armée européenne avait existé, les choses se seraient passées bien différemment dans l'ex-Yougoslavie au moment où elle a implosé. Mais, d'autre part, faire dépendre la poursuite de l'effort d'intégration européenne d'une mise en commun des armées jugée insupportable par une bonne partie des peuples qui venaient d'être occupés par les nazis aurait sûrement entraîné une vive méfiance à l'endroit de la construction européenne elle-même. Et comment commander une armée unique à partir de six diplomaties aux orientations différentes et parfois antagoniques ? Bref, c'est fait. On n'y reviendra plus.

Cet échec conduit immédiatement les défenseurs d'une Europe intégrée, large masse majoritaire dans les pays fondateurs et faite de multiples courants (dont les principaux sont les socialistes et les démocrates chrétiens), à chercher de nouvelles idées pour la relance du processus. C'est presque étonnant maintenant : absolument personne ne songe à s'attaquer directement aux souverainetés politiques et à proposer une intégration politique directe, au niveau parlementaire ou gouvernemental. La CECA ayant été au fond un succès facile, on cherche de nouvelles idées un peu de même nature : comment contourner le blocage de l'instance politique en créant sans y toucher des interdépendances techniques suffisamment importantes pour avoir la chance d'être irréversibles, pour donner du corps à la rencontre des énergies européennes, et pour appeler l'émergence d'un pouvoir, nécessaire à leur régulation et amorce d'un pouvoir européen futur.

La première idée qui se présente est de nouveau celle d'un Français, Louis Armand, à l'époque président de la SNCF. On a mis en commun le charbon, c'est-à-dire « l'énergie du passé ». Pourquoi ne pas mettre en commun l'énergie de l'avenir, l'électricité nucléaire ?

L'idée est bonne. Nette de toute connotation militaire, profondément européenne, technologiquement liée à l'extrême innovation, elle est convaincante, elle rallie les suffrages. Un traité Euratom est rédigé et négocié dans les années 1956 et 1957. Pour n'avoir plus à y revenir disons qu'il sera signé et ratifié en même temps que le traité de Rome créant le Marché commun, et d'application en 1959. Mais l'encre étant à peine sèche, la France entreprend de vider ce traité de son contenu et se lance dans l'énorme aventure purement nationale de se doter d'un très puissant instrument de production d'électricité nucléaire. Il reste cependant de l'Euratom un important centre de recherches commun, le CERN, sis à Genève.

Mais cela ne suffit à l'évidence pas. On cherche toujours d'autres idées. Encore un Français, un obscur fonctionnaire dont l'histoire n'a pas retenu le nom, propose de mettre en commun la douane. C'est aussi une bonne idée. Elle touche un peu aux souverainetés mais pas trop. Au cours de l'histoire, des millions d'hommes ont accepté de se battre et de se faire tuer pour leur foi, pour leur patrie, pour leur langue, et surtout pour la liberté. Qui se ferait tuer pour la douane ? Pourtant Jean Monnet, tôt saisi de l'idée, la trouve d'abord insuffisamment noble, peu digne de l'Europe. Mais faute de mieux, il finit par s'y rallier.

Les discussions permettent d'affiner le projet. Plus qu'une simple union douanière, on fera un marché commun, c'est-à-dire qu'on y ajoutera la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires internes, on mettra en place un tarif extérieur unique, et on se donnera pour mission d'unifier normes et standards puis d'harmoniser quelque peu la protection sociale et les charges fiscales et sociales qui pèsent sur les entreprises. Déjà, cependant, les souverainetés se réveillent : il n'y aura plus de Haute Autorité, mais simplement une Commission, elle n'aura plus d'ambassadeurs, mais simplement des délégués ; les matières essentielles, fiscalité, droit du travail, représentation des tra-

vailleurs, éléments majeurs du droit social, resteront soumises au régime de la décision à l'unanimité. Et puis l'imagination se tarit un peu ; pour faire marcher un tel système, pourtant bien différent et autrement plus ambitieux, on recopie purement et simplement le dispositif institutionnel de la CECA : une Commission chargée de la gestion et heureusement exclusivement dotée du droit de proposition, un Conseil des ministres qui seul décide, une Cour de justice pour les conflits internes et, afin de faire démocratique – mais c'est plus décoratif qu'autre chose –, une Assemblée parlementaire consultative rassemblant des députés élus par leurs parlements nationaux.

Déjà à l'époque, et en fonction des ambitions affichées, il y aurait eu beaucoup à dire. Mais on est si heureux d'avoir trouvé les instruments d'une relance européenne, de sentir que le projet ne rencontre pas de résistance majeure et de refaire l'union des pays fondateurs autour d'un projet porteur d'avenir, que l'on n'y regarde pas de si près. En plus le traité est bien rédigé. C'est le plus long et le plus compliqué de l'histoire, mais il est bien structuré et bien écrit. Il n'y a pas de mystère : on a enfermé une trentaine de politiques et autant d'experts sur une île de Méditerranée avec interdiction d'en sortir tant qu'ils n'auraient pas produit un texte convaincant. Bref, un conclave. Jamais l'Europe n'a osé depuis réutiliser cette technique, et du coup elle ne sait plus écrire ses traités, qui après celui de Rome sont tous illisibles.

Rédigé à Messine, il est signé à Rome le 25 mars 1957.

Un mystère reste à éclaircir : les auteurs du traité se doutaient-ils de la gigantesque puissance de l'instrument qu'ils forgeaient ?

Avant d'observer le résultat, il faut se souvenir qu'en Grande-Bretagne, amie et voisine, cette idée ne plaît pas. Elle suscite même rejet et colère.

Au cœur de l'aventure difficile que ce livre voudrait aider à décrypter, il y a en effet cette relation étonnante de la Grande-Bretagne avec le continent. Crainte, mépris, rejet, haine... on ne sait guère de quoi est fait le subconscient britannique. Mais au niveau du conscient, la chose est claire. Du continent, la Grande-Bretagne n'a jamais vu venir que des ennuis. Qu'il

s'agisse d'épidémies, de guerres ou de menaces d'invasion, tout ce qui vient du continent doit être surveillé de près. D'autant que les continentaux sont des barbares : la démocratie est une invention britannique qu'ils n'ont mis que trop longtemps à imiter. L'« habeas corpus » – première expression, et toujours majeure, des droits de l'homme – est lui aussi d'invention britannique et jamais complètement recopié par les autres pays d'Europe.

De manière multiséculaire la Grande-Bretagne poursuit une politique étonnamment constante vis-à-vis du continent : maintenir et approfondir ses divisions, rechercher toujours l'alliance militaire avec la deuxième puissance du continent pour limiter et éroder la force de la première, et poursuivre sur une longue période cette politique en pratiquant les permutations nécessaires.

L'épisode 1939-1945, avec l'effondrement déshonorant de l'allié français, et l'émergence du vieil ennemi germanique à un niveau de dangerosité, et aussi d'inhumanité, jamais connu jusque-là, n'a pas de quoi gommer dans les têtes britanniques le souvenir du passé. « Le continent s'unit pour faire du commerce et nous n'en sommes pas, c'est scandaleux ! » En outre l'intention affichée est d'aller au-delà du commerce pour créer une entité politique. Cela, pour le Royaume-Uni, c'est franchement dangereux, et donc inacceptable.

Du tréfonds de l'âme anglaise ressort en cette période l'historique méfiance, dont la décennie précédente a prouvé à quel point elle est fondée. Pour des raisons relevant du commercial ou du politique, venant de droite ou de gauche, les arguments se multiplient qui dénoncent la dangerosité du projet de Communauté économique européenne. Pourtant, Harold Macmillan, le Premier ministre conservateur qui vient de gagner brillamment les élections de 1957, se veut favorable à l'unité européenne, et accueille la publication du projet avec distance et discrétion.

Mais courants d'opinion et forces économiques hostiles sont trop forts. La Grande-Bretagne tout entière – ou plus exactement l'Angleterre, parce qu'on découvrira beaucoup plus tard que l'opinion écossaise notamment est beaucoup plus proeuropéenne que l'anglaise – se mobilise dans une campagne frénétiquement hostile à l'entreprise européenne que concrétise le marché

commun. Cela va jusqu'au lancement en 1957 d'une improbable zone européenne de libre-échange, ZELE, qui associe dans une perspective limitée à l'union douanière la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suède, l'Autriche, le Danemark, le Portugal, la Suisse auxquels se joindront peu après l'Islande et le Lichtenstein lorsque cet ensemble deviendra l'Association européenne de libre-échange en 1960, c'est-à-dire un ensemble de pays disparates, non contigus, aux intérêts extrêmement divers. L'idée est de pousser ensuite la Communauté économique européenne, à laquelle est faite l'offre de participer, à se diluer dans cet ensemble plus vaste et d'ambition plus limitée. Les six pays fondateurs, qui viennent de signer le traité de marché commun, hésitent, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas. Mais, finalement, la peur d'une union douanière aux tarifs extérieurs disparates donc appelant à une concurrence frénétique, puis le retour du général de Gaulle au pouvoir en France font capoter l'initiative anglaise. Il n'en reste qu'une moribonde Association européenne de libre-échange regroupant l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse.

Le coup d'éclat ayant avorté, la Grande-Bretagne comprend que la Communauté économique européenne va se mettre en place et se développer. Elle comprend aussi que son isolement commercial pourrait dans ces conditions lui être préjudiciable, et devine enfin que, comme le marché commun ne lui disconvient pas, elle sera plus efficace pour empêcher sa transformation en une entité politique de l'intérieur que de l'extérieur. Elle fait ce mouvement très vite, et dépose sa demande d'adhésion à la CEE en 1962. Très vite aussi, de Gaulle s'y oppose, décrivant la grande proximité de la Grande-Bretagne avec les États-Unis comme contradictoire avec l'intention européenne. Le veto français bloque l'affaire.

C'est dans cette période que la Communauté économique européenne fait son démarrage.

Le traité avait été largement et bien ratifié, même en France, malgré l'opposition du général de Gaulle et de ses députés. Revenu au pouvoir juste après, de Gaulle déclare que la signature de la France est engagée, et qu'après tout « il s'agit d'un traité de commerce comme un autre... ». Ce mensonge histo-

rique permet la mise en œuvre. Le démarrage a quelque chose de foudroyant. Les droits de douane internes sont très vite supprimés purement et simplement. L'énergie avec laquelle la Commission s'attaque aux barrières non tarifaires fait merveille aussi. Les grandes raretés liées à la guerre ont disparu, et les dommages qu'elle a causés sont largement réparés. Il n'y a plus d'entraves. Le commerce interne entre les Six se met à croître à une vitesse dépassant toutes prévisions, en fait deux fois plus vite que le commerce mondial, pendant près de quinze ans. L'effet est tel que même le commerce de chacun des Six avec le reste du monde, hors les cinq autres, croît lui-même une fois et demie plus vite que le commerce mondial. C'est vers 1970 que l'Europe des Six atteint approximativement le revenu moyen par tête des États-Unis, qu'elle ne pensait guère atteindre avant dix ans de plus. Nous avons, bien après, recrusé l'écart et perdu près d'un cinquième par rapport au revenu américain actuel. Mais dans les décennies 60 et 70, l'effet est énorme, il impressionne le monde entier, et notamment tous nos voisins.

Et pourtant l'affaire n'est ni simple ni facile. Les conflits d'intérêts sont constants, et le mécanisme de décision guère suffisant : il faut l'unanimité pour la quasi-totalité des décisions importantes. L'Europe n'avance que de crise en crise, et les Conseils des ministres sont des enceintes de négociation permanente.

La crise la plus violente éclate à propos de l'agriculture. Le traité de Rome évoque bien l'agriculture comme une activité relevant de la Communauté mais ne dit rien du « comment faire ». Or le problème est beaucoup plus difficile que pour l'industrie. Dans le cas de l'industrie, en principe rien n'est subventionné, le commerce ne rencontre comme obstacles que des droits de douane ou des règlements techniques ou sanitaires. La suppression est simple, l'harmonisation pas beaucoup plus difficile. Dans l'agriculture, tous les États membres compensent chez eux l'insuffisance de la productivité agricole par des aides et des subventions multiples, souvent de grande ampleur, et aux modes de calcul infiniment variés. Pour les Français, et d'abord pour Charles de Gaulle, il était évident que l'ouverture d'un marché unique de l'industrie était avantageuse pour tous, mais

d'abord et largement pour le plus gros producteur : l'Allemagne. La France, qui se savait le plus gros producteur agricole, exigeait en compensation que la mise en place d'une politique agricole commune lui donne un avantage équivalent. De Gaulle exerce dans ce sens une pression très forte et va jusqu'à décider que la France ne siègera plus dans les instances européennes aussi longtemps que le problème ne sera pas résolu. C'est la politique de la chaise vide.

Mais la difficulté était énorme, le cadre national beaucoup plus prégnant, les conflits d'intérêts d'une extraordinaire vigueur. C'est le Néerlandais Sicco Mansholt qui va s'atteler à la tâche et réussir. Il faut se souvenir qu'à l'époque, en 1962-1963, l'Europe de la Communauté n'est pas autosuffisante sur le plan alimentaire. Elle dépend des importations pour le tiers en valeur de tout ce qu'elle consomme. Comme elle est aussi dépendante en matière financière, en matière énergétique, et bien entendu sur le plan stratégique, l'accord se fait assez vite sur le principe d'une politique puissamment incitative à l'augmentation de production.

Après moult débats, Sicco Mansholt fait adopter le principe des organisations communes de marché pour les produits principaux – blé, maïs, lait, bœuf, porc, mouton – et pour chacune le principe d'un prix unique intérieur garanti par des achats publics au cas de baisse des cours, et de subventions à l'export, appelées restitutions, pour permettre de vendre à l'export aux prix mondiaux plutôt qu'aux prix protégés du marché intérieur. On ne s'attaque au vin que plus tard, par l'aide sous forme de distillation publique facultative. Les petites productions, notamment les fruits et légumes, font quant à elles l'objet d'aides au calibrage, au stockage, à la formation des opérateurs.

Le système va se révéler d'une formidable efficacité. En moins de vingt ans, la Communauté passe d'une situation d'importateur net à celle de deuxième exportateur mondial. Nous n'avons pas su ralentir ou freiner cette mécanique au moment où nous devenions autosuffisants, et le monde entier proteste aujourd'hui contre cette position commerciale extraordinaire construite à coups de deniers publics et aux dépens des exportateurs (de pays développés mais aussi du Sud) qui ont

perdu de larges marchés. La PAC a beaucoup changé depuis, il n'y a pratiquement plus de subventions à l'export ni d'aides calculées en fonction des volumes produits. Elle a perdu l'essentiel de sa force, mais le procès perdure. Quoi qu'il en soit, ce résultat agricole est un deuxième et considérable succès de l'Europe.

Chacun oublie les difficultés de la vie interne, les crises multiples, la violence des affrontements. On ne regarde que l'impressionnant succès macroéconomique et le spectaculaire résultat agricole, et si l'on sait bien que l'Europe vit de crise en crise, on observe qu'elle finit par les résoudre toutes.

Un autre élément complète la surprise du monde : cette énorme machine fonctionne à l'unanimité de six nations, mais elle est à pilotage principalement franco-allemand. Après s'être mutuellement massacrés – pour la dernière période, trois guerres en moins d'un siècle –, ces deux derniers pays, dont la méfiance mutuelle quasi structurelle expliquait encore le rejet de la Communauté de défense, gèrent ensemble et gèrent bien. Ce mystère a des explications multiples. La première tient à la volonté politique. Trois fois de suite en cinquante ans, ce qui est une chance unique dans l'histoire, les dirigeants majeurs des deux pays ont formé un couple, élaboré et imposé une vision largement commune de l'avenir, et su la faire respecter par leurs ministres, leurs entourages et finalement leurs nations. Si de Gaulle n'est pour rien dans le Marché commun, c'est dès son retour au pouvoir qu'il a souligné le caractère essentiel de la relation franco-allemande, l'a confirmée et solennisée dans un traité en 1963 et a joué en binôme complice avec Konrad Adenauer pour réussir l'aventure de la Communauté économique européenne. Tout aussi complices, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt l'ont consolidée, notamment en mettant en place le système monétaire européen. Puis François Mitterrand et Helmut Kohl ont parachevé l'œuvre, transformant la Communauté en Union, trouvant son domaine aux champs politique et judiciaire et créant la monnaie unique, l'euro.

Deuxième raison, tout au long de cette aventure, l'Allemagne et la France ont été conduites à constater qu'elles avaient beaucoup d'intérêts communs. Dès que les égoïsmes nationaux

cessent d'être le prisme déformant à travers lequel on regarde toutes les réalités, la convergence d'intérêts apparaît souvent comme une évidence. Cette réconciliation franco-allemande est un des éléments majeurs qui contribuent à donner de l'Europe, à l'extérieur, une image largement favorable au point de gommer les difficultés et les dysfonctionnements internes.

Dans cette ambiance, en fait perceptible dès les années 1960, beaucoup de voisins commencent à se poser la question de rejoindre la Communauté. La Grande-Bretagne digère mal l'affront de 1962. Elle présente à nouveau sa demande d'adhésion, cette fois accompagnée du Danemark et de l'Irlande, vers la fin 1967. De Gaulle pourtant, toujours président, la bloque à nouveau, mais sans décision formelle. Si bien que lorsqu'il perd le référendum de 1969, qu'il démissionne et que Georges Pompidou est élu, ce dernier retrouve le problème pendant. Il n'a ni la stature, ni la vision, ni l'autorité nécessaire pour maintenir la position de De Gaulle. Il cède. La négociation est bouclée à toute allure, six mois seulement, un référendum approuve ce résultat en France. La Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande adhèrent formellement en 1972.

Très vite après, la Grèce, libérée de la dictature de ses colonels fascistes, demande aussi son adhésion. D'une certaine façon, c'est surprenant : la Communauté économique européenne est d'abord un marché commun, elle ne traite que d'économie. La Grèce à l'évidence n'a aucun intérêt à soumettre sa faible économie industrielle à la concurrence des mastodontes français ou allemand. Mais son problème n'est pas là. Elle recherche une reconnaissance démocratique, souhaite appartenir à un ensemble démocratique dont la nature et le poids empêcheraient tout nouveau coup d'État militaire. Et la Communauté dit oui, à juste titre : même si l'entreprise commune traite presque exclusivement d'économie, sa signification ne saurait s'y limiter. La Grèce adhère le 1^{er} janvier 1981.

On retrouve un problème assez analogue avec l'Espagne et le Portugal. L'Espagne avait déposé une première demande d'adhésion du vivant de Franco ; il lui avait été répondu sèchement que l'Espagne n'étant pas une démocratie il ne pouvait être question d'adhésion. l'histoire a voulu que l'Espagne et le Por-

tugal se débarrassent de leur régime fasciste à peu près en même temps (1974-1975), ce qui leur a permis de déposer de manière quasi simultanée leur demande d'adhésion. Économiquement, c'est encore une fois tout sauf évident : les industries portugaise et espagnole sont faibles, et durement menacées par les grands Européens. Mais ce n'est pas le problème. Ces deux pays veulent un label démocratique et un arrimage à un ensemble assez solide pour rendre impossibles chez eux de nouvelles atteintes aux droits de l'homme, de nouvelles aventures militaires. Et l'on dit oui. Heureusement cette négociation-là est sérieuse, précise. Elle dure trois ans. Ils entrent en 1986. C'est probablement l'élargissement le mieux réussi par la Communauté.

C'est à peine achevé que le mur de Berlin tombe, abattu dans la joie. L'URSS implose, le pacte de Varsovie est dissous. Cela donne une liberté toute nouvelle à la diplomatie de trois pays neutres qui jusque-là prenaient bien garde à ne pas irriter frontalement l'URSS : la Suède, la Finlande et l'Autriche, auxquels la Norvège décide de se joindre.

Pendant la négociation ibérique avait commencé à émerger le souci de renforcer la construction européenne. Une charpente faite pour six semblait ne pouvoir tenir que très difficilement à douze, et il fallait bien sûr imaginer qu'on n'en resterait pas là... Élargissement des compétences, restriction du champ de l'unanimité, changement d'équilibre des pouvoirs aux dépens du Conseil et au profit de la Commission et du Parlement : tout est sur la table, on discute de tout, rien ne se fait. La controverse « élargissement mais renforcement » n'a jamais pris la forme de « élargissement contre renforcement » – en fait elle ne se noue pas. Les nouveaux traités qui s'élaborent – l'Acte unique en 1986, Maastricht en 1992, Amsterdam en 1997, Nice en 2001, dont je dirai quelques mots – ne changent pas grand-chose à l'équilibre institutionnel de la Communauté, devenue Union en 1992. Une mécanique infernale est en place : personne n'ose dire à quiconque qu'il est un mauvais Européen et qu'il n'est pas digne d'entrer. De ce fait, tous ceux qui veulent à l'occasion d'un élargissement renforcer l'Europe, sachant qu'ils demandent une négociation difficile, apparaissent comme d'affreux retardateurs. Pour l'affaire en cours, le peuple norvégien finit par dire

non dans un référendum. Clairement, la Norvège ne rejoindra l'Union que lorsqu'elle n'aura plus de pétrole ! Mais la Suède, la Finlande et l'Autriche entrent dans l'enthousiasme le 1^{er} janvier 1995. Le processus d'adhésion est à ce moment déjà lancé pour l'étape suivante. On a eu raison. Ce sont de vrais Européens. Simplement l'Europe, faute de se renforcer, perd aussi bien en dynamisme qu'en cohésion.

De la même façon, lorsque la disparition de l'URSS redonna leur complète liberté diplomatique aux Républiques anciennement communistes d'Europe centrale, elles vinrent toutes les neuf (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Roumanie et Bulgarie) déposer leur demande d'adhésion de la fin 1989 à 1995, donc beaucoup avant même que l'élargissement précédent soit bouclé. Chypre, Malte et la première rescapée du drame yougoslave, la Slovénie, décident de se joindre. À l'évidence, personne ne peut dire non. Cette perspective de redécouverte par l'Europe de son unité a quelque chose d'émouvant et d'enthousiasmant. Le besoin d'améliorations institutionnelles n'en grandit pas moins mais on n'ose plus le relier aux élargissements. Ainsi s'alourdit l'agenda des négociations pour ce qui va devenir le traité de Nice, qui est l'un des grands ratages de l'histoire européenne. C'est devant ce ratage que les opinions publiques dans un peu toute l'Europe demandent un changement de méthode. Le Conseil européen de Laeken en décembre 2001 convoque une Convention chargée de préparer la réforme institutionnelle à soumettre à la prochaine Conférence intergouvernementale. Ainsi naîtra le projet de Constitution qu'hélas les votes négatifs des Néerlandais et des Français à leurs référendums respectifs renvoient à la corbeille à papier. Cependant le cinquième et le sixième élargissement se font, avec respectivement dix puis deux nations. Nous voici vingt-sept, mais en panne institutionnelle réelle. Pendant ce temps, la Turquie est confirmée dans son statut de candidat et les négociations officielles ouvertes avec elle, bien que retardées et bloquées sur certains chapitres notamment par la France. La candidature de la Croatie, en revanche, ne rencontre aucune opposition et chemine doucement. Ce sera la prochaine adhésion.

Il n'y a pas d'autre candidature officielle. Mais l'idée de demander un jour l'adhésion est discutée et commence à faire débat en Bosnie, Serbie, Albanie, Macédoine (la FYROM), Kosovo, Moldavie et même en Ukraine. L'histoire que je viens de rappeler ne laisse pas penser que l'Union européenne s'opposera à l'une de ces adhésions. Le cas difficile est celui de la Turquie, parce qu'elle est la plus grande, la plus puissante, et que musulmane elle effraye quelque peu les opinions de certains pays. Il y a encore bien des années de négociations, mais les rebuffades que subit actuellement la Turquie pourraient bien altérer le processus. La Turquie n'est pas à l'abri d'un rejet. Si d'aventure il se produit, il ne pourra que faire l'objet d'une décision hypocritement rédigée : on n'osera pas dire à la Turquie qu'on la rejette parce qu'elle est musulmane. Ce problème de forme aggravera le fond. Cette nation fière, qui se considère humiliée par l'Histoire, prendra un refus comme une gifle, les conséquences géostratégiques pourraient en être dramatiques, et en tout cas dangereuses pour les Européens. Mais là n'est pas mon présent sujet.

L'Europe, pour quoi faire ?

L'histoire que je viens de rappeler comptera bientôt soixante ans. Par certains côtés, elle est grandiose, et même quelque peu miraculeuse. Pourquoi ne pas l'avouer : le jour où, en séance à Strasbourg dans le magnifique hémicycle du Parlement européen, nous avons reçu solennellement pour siéger désormais avec nous des députés polonais, tchèques, hongrois, etc., j'avais la larme à l'œil. Assurément c'est une affaire d'enfant de la guerre, donc de vieux monsieur maintenant. Reste que... qui l'eût dit ? Reste aussi que tant que les frontières sont étanches et gardées, que les rancunes historiques sont commentées, nourries et célébrées, la guerre reste possible. Or l'adhésion à la Communauté européenne a en cette matière de multiples effets. Le premier est de rendre inutile la matérialisation de la frontière en ce qui concerne les marchandises. Le second est, pour les pays qui rejoignent en plus, car l'Europe

est un peu à la carte, l'accord de Schengen, de rendre ladite frontière inutile également en ce qui concerne les personnes. Le troisième effet est d'obliger des représentants de toutes ces personnes entre lesquelles les frontières baissent, si j'ose dire, d'intensité à gérer ensemble la zone considérée. Le quatrième effet n'est officiellement ni recherché ni formulé. Il est le produit spontané, et presque immanquable, des trois autres. On se réconcilie.

La réconciliation

J'ai évoqué un peu plus haut les débuts de la réconciliation franco-allemande, et la puissance de la volonté politique qui l'a entreprise. Quarante-cinq ans après, la volonté politique est beaucoup moins évidente. Elle a au demeurant moins de raisons de se faire sentir. Mais il y a du capital français représenté dans la quasi-totalité des grandes entreprises allemandes, et réciproquement. Les jumelages de villes sont une des formes les plus répandues de coopération internationale extérieure aux services d'État. L'Allemagne et la France battent de loin le record de densité pour de telles relations. Et même en matière de mariage, si l'on continue surtout à se marier dans sa communauté nationale (95 %), c'est entre la France et l'Allemagne qu'il y a le plus de mariages mixtes. Ce resserrement profond des liens entre les deux nations entraîne ce résultat : dans la politique quotidienne, la découverte d'une convergence ou même d'une communauté d'intérêts a moins besoin que ce ne fut le cas d'une complicité personnelle des dirigeants pour se faire.

La réconciliation franco-allemande est d'ailleurs devenue, dans le monde entier, la référence majeure en matière de réconciliation historique.

Mais ce n'est pas la seule. Chaotique, incertain, comportant des avancées et des reculs, un processus analogue est à l'œuvre en Irlande du Nord. Sur cette terre, le conflit meurtrier est séculaire. Il est à illustration et prétexte religieux, habillant une inégalité sociale significative. Le démarrage du processus de paix fut difficile. Mais, aujourd'hui, catholiques et protestants engagés dans cette aventure sont unanimes à dire que s'il n'y avait pas eu l'Europe, et l'entrée de l'Irlande dans la Commu-

nauté, il n'y aurait pas eu de mouvement de réconciliation. C'est bien l'Europe qui a fait sentir à ces deux communautés religieuses à quel point leur antagonisme véhément avait quelque chose d'archaïque, ouvrant ainsi la voie à l'attitude de reconnaissance mutuelle et de tolérance qui permettra les négociations.

L'histoire européenne avait fait éclore ailleurs aussi de ces puissantes haines multiséculaires qui semblent ne pouvoir s'assouvir que par le combat. Les deux plus vigoureuses sont également l'objet de traitements réconciliateurs : la première sévissait entre les Allemands et les Polonais, la seconde opposait les Hongrois aux Roumains. Le rouleau compresseur européen apporte avec lui des raisons d'oublier, des institutions à la totale neutralité, des procédures d'aide sélective, et une mise en contexte des conflits qui souligne leur dose de stupidité et de désuétude. Les Hongrois et les Roumains, après neuf siècles de haine et de guerres, mettent en œuvre un énergique et très inattendu traité d'amitié et de réconciliation.

Les anticipations vont dans ce sens : la Grèce soutient l'adhésion turque à l'Union européenne. Dans le cas de la Turquie, d'ailleurs, la vertu pacifiante de l'Europe est manifeste à tous égards. C'est le tropisme européen qui pèse le plus pour la réconciliation avec l'Arménie grâce à la reconnaissance du génocide, pour un traitement démocratique et négocié du problème kurde, et bien sûr pour une réconciliation entre les deux communautés de Chypre. Rejeter la Turquie, c'est la renvoyer à ses démons guerriers.

En d'autres termes, cette première décennie du *xxi*^e siècle enregistre le colossal succès remporté par l'édification européenne en presque soixante ans : aucune guerre ne menace plus, l'Europe morcelée en plusieurs dizaines d'États souverains qui ont passé bien des siècles à défendre militairement leur identité et leur territoire contre leurs voisins est aujourd'hui réunifiée. Les pères fondateurs avaient voulu l'Europe réunifiée. Les pères fondateurs avaient voulu l'Europe pour assurer la paix. Il est clair que leur vœu est exaucé. Et l'on est fondé à considérer que cette issue, toute formulée qu'elle fût comme le vœu initial, avait quelque chose d'un peu miraculeux.

Mais là ne s'arrête point le bilan. Cet effort de rassemblement et de réunification européens a fondé trois communautés (CECA, Euratom puis CEE ou Marché commun) puis une Union, et le projet explicite des pères fondateurs allait plus loin encore. Et il est vain de penser que la vie des habitants de ce continent puisse se limiter à célébrer la cicatrisation des plaies du passé et la joie de vivre dans un cadre institutionnel pacifié. À travers l'histoire de ces communautés devenant Union se jouait tout autre chose. Et c'est bien là que le bât blesse. On ne peut guère dire aujourd'hui que le processus d'unification européenne en soit arrivé à créer une situation dans laquelle tous les Européens choisissent ensemble leur destin. Or c'était bien l'enjeu.

Dès les années 1947-1950, lorsque la CECA est en gésine, et tout au long de la décennie cinquante, le discours des politiques à propos de l'Europe est un discours général, à peu près jamais sectoriel. Lorsque est rendue publique l'idée de la CECA, l'idée d'administrer ensemble le charbon et l'acier s'estompe derrière celle de rendre la guerre impossible et de préparer par là un avenir de prospérité et de paix. Le Conseil fondateur donné par Churchill à Zurich en 1946 est au demeurant parfaitement clair : il s'agit de créer une puissance publique.

L'espoir que caressent les six pays fondateurs est encore plus lisible dans les documents moins solennels de l'époque. Il n'y a ni inhibition ni ambiguïté ni faux-semblant. Tous les habitants de l'Europe d'après la guerre ont compris que le monde s'est unifié, qu'il n'y a plus d'isolement stratégique particulier du petit promontoire de l'Asie, que l'avenir appartient aux nations géantes, et que les grands pays d'Europe – Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie – sont devenus bien petits à l'échelle du monde contemporain et des problèmes qui s'y posent. Faire l'Europe, c'est corriger cette situation, c'est construire un outil tel que, rassemblées en son sein, ces puissances retrouvent ensemble une capacité d'influence évocatrice de celle que, séparément, elles ont dans un passé plus ou moins lointain déjà exercée sur le monde. Plus explicitement encore, devant la domination absolue des États-Unis et de l'Union soviétique sur la planète, le projet européen consiste bel et bien à tenter de

créer un ensemble de taille et de poids comparable à ces deux colosses, et à ceux qui s'annoncent – la Chine, l'Inde et le Brésil –, capable comme eux d'affirmer une identité puissante, aussi bien dans les ordres économique, financier, technologique que culturel, stratégique et militaire.

Le discours justificatif du projet CECA est d'une totale clarté. Si l'on commence par jumeler les industries du charbon et de l'acier, c'est assurément pour rendre la guerre impossible, mais c'est aussi pour créer un lieu qui appelle l'émergence d'un pouvoir régulateur tout en ne provoquant pas directement le refus des souverainetés nationales.

À l'évidence, c'est par rapport à ces intentions explicites qu'il faut aujourd'hui arrêter le bilan, faire le point et déterminer les orientations à suivre pour l'avenir proche.

Les préambules des traités CECA et CEE évoquaient clairement l'intention longue. Mais c'est encore le traité sur l'Union européenne (dit de Maastricht) qui l'esquissait le plus nettement :

« Les chefs d'État [...] résolus à établir une citoyenneté commune aux ressortissants de leur pays [...] résolus à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde [...] ont décidé d'instituer une Union européenne. »

Les traités suivants ne comportent plus d'évocations aussi ambitieuses de notre avenir commun si ce n'est l'allusion réitérée à un espace de croissance économique harmonieuse et de plein emploi.

À partir de ces textes, l'observation de la réalité d'aujourd'hui appelle quelques constats.

Premier constat :

l'Europe est absente des grandes affaires du monde

Soixante ans après le lancement initial de l'idée, cinquante ans après le traité CEE, quinze après le traité de Maastricht, il n'y a toujours pas d'existence internationale reconnue de l'Europe au niveau où l'acuité des problèmes l'exigerait. Il vaut la peine de rappeler les champs essentiels où pèse cette absence de l'Europe.

L'Europe n'est qu'observatrice à l'ONU, et absente au Conseil de sécurité.

Elle n'a rien pu faire pour empêcher, à ses frontières, l'implosion de l'ex-Yougoslavie et sa dérive vers la guerre et le crime collectif.

Malgré quelques efforts, elle n'a pas pu empêcher la dérive de l'Afrique vers la pauvreté et la mal gouvernance.

Elle n'a pas cherché à empêcher ni même pensé à éviter le retour de la politique occidentale sous animation américaine à une orientation privilégiant la méfiance vis-à-vis de la Russie et continuant son encerclement militaire. Il faut ici se souvenir de ce qu'une des premières conséquences de la destruction du mur de Berlin et de l'implosion de l'Union soviétique fut la dissolution du pacte de Varsovie qui était le fondement de l'alliance militaire entre l'URSS et les républiques communistes d'Europe centrale. Sa disparition posait le problème de savoir si le traité de l'Atlantique Nord restait utile. Or personne n'en a discuté. Les Américains décidèrent qu'il fallait non seulement le maintenir mais l'étendre à des voisins de la Russie. C'était le moment où la Fédération de Russie s'essayait à un début de démocratie balbutiante. Au lieu d'aider cet effort en créant autour de la Russie démocratique une atmosphère de bienvenue et de confiance, l'OTAN agressait la jeune démocratie russe en lui exprimant sa méfiance permanente, en la coupant de ses alliés traditionnels, ne lui offrant pas d'autre choix que la crispation nationaliste, et par là autoritaire.

Le vieux George Kennan, l'un des plus brillants diplomates américains de l'après-guerre, sortit de sa retraite – il avait largement passé les quatre-vingts ans – pour écrire que l'Occident

venait de commettre là sa plus grande erreur diplomatique depuis un demi-siècle...

Je partage ce jugement. Le plus frappant dans cette histoire est que personne n'en a même seulement discuté ! L'Europe était dans cette affaire absente car inexistante, et chacun de ses pays membres pris isolément n'avait pas la taille nécessaire pour penser le problème autrement. Le durcissement autoritaire et le puissant effort de réarmement de la Russie sont largement les conséquences de ce choix dramatique. Nous vivons fort longtemps avec elles. L'Europe non seulement n'a pas ouvert la voix, mais même s'est à peine rendu compte qu'il y avait un problème !

De la même façon, le monde des démocraties développées prépare très mal les énormes conséquences du bouleversement créé par le ralliement de la Chine et de l'Inde à l'économie de marché et au capitalisme. Dans moins de trente ans – demain matin ! – ces deux pays entraînant le reste de l'Asie fourniront la moitié du produit brut mondial et contrôleront la moitié du commerce mondial de biens et de services. Il n'y a probablement pas de problème planétaire plus important que d'assurer le caractère pacifique de ce mouvement. Cela n'a évidemment rien de simple. Mais il est clair que le discours public américain, qui le plus souvent ne cite le nom de la Chine qu'associé au mot de menace, va dans un sens extrêmement dangereux. La seule trace publique de l'émergence de la Chine dans la politique américaine se découvre dans le budget militaire. Sur les plans commercial, intellectuel, culturel et même diplomatique, il n'y a pas grand-chose qui annonce la volonté d'assurer pacifiquement cette énorme et difficile transition, alors que les Chinois ne demandent que cela. Devant cet immense problème, l'Europe se tait, pis, elle n'existe pas.

Plus près de chez nous, depuis plus longtemps, et plus nettement encore s'il se peut, l'Europe est paralysée devant le conflit entre Israël et la Palestine. La seule chose qu'elle sache faire, et fasse, c'est, avec l'accord d'Israël et du « Quartet » (diplomatie conjointe des États-Unis, de la Russie, de l'ONU et de l'Union européenne), de contribuer financièrement à la survie de la Communauté palestinienne. Tétanisés

par l'importance aux États-Unis d'un électorat juif marginal mais extrémiste pesant sur le Sénat, les États-Unis sont incapables d'afficher sur ce problème à la fois la neutralité nécessaire et le poids de leur pression pour exiger des deux communautés qu'elles acceptent les sacrifices symboliques nécessaires à la paix. Il est évident pour tout le monde, Palestine, Israël et États-Unis compris, que le conflit est d'une telle gravité et d'une telle complexité qu'il n'est pas soluble sans une forte pression et intervention de la communauté internationale. On attendrait là l'Europe. Mais son inexistence politique et son manque de forces militaires lui interdisent de jouer ce rôle.

Enfin plus gravement, et là dans l'ordre économique et financier, l'Europe a assisté silencieusement, et même largement accompagné, la révolution intracapitaliste qui s'est faite en trente ans et dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Que l'on se souvienne. De 1945 à 1970-1975, le capitalisme d'après-guerre, en Amérique du Nord, en Europe et déjà au Japon, s'était reconstitué dans des conditions superbes : croissance rapide et régulière de près de 5 % par an, absence totale de toute crise financière internationale, et plein emploi dans toutes ces zones. Jean Fourastié appelait ces années les « Trente Glorieuses ». En fait, il s'agissait du redémarrage à pleine puissance du capitalisme classique, mais assorti de puissants éléments stabilisateurs ou régulateurs.

En ce début du XXI^e siècle l'ambiance est radicalement autre. La croissance du produit brut en moyenne dans les pays développés est à peine égale à 2 %. Les crises financières régionales ou mondiales ont réapparu, au rythme d'une tous les cinq ou six ans depuis 1990. Et, surtout, nous sommes passés en trente ans d'un quasi plein emploi partout en pays développés à une situation dominée par le travail précaire. Entre 15 et 20 % des travailleurs d'Europe, d'Amérique du Nord ou du Japon sont en situation de travail précaire par la minceur de la paie, le temps partiel non choisi, l'extrême brièveté de l'engagement contractuel, ou les trois. Si l'on y ajoute les chômeurs et les pauvres – adultes valides exclus du marché du travail et disposant d'un revenu égal à la moitié du salaire moyen national –, ce sont

25 % des habitants des pays développés qui sont aujourd'hui en situation de marginalité et d'incertitude.

Cette mutation dramatique s'est faite en une trentaine d'années. Nous vivons au milieu de ses conséquences. Exaspérés, les peuples néerlandais et français ont rejeté le projet européen de Constitution pour des raisons multiples et entremêlées mais dont la principale était de dire non à l'instabilité, à la précarisation croissante de tous les rapports sociaux. En outre, personne ne doute que si le peuple allemand avait eu à se prononcer sur cette ratification par référendum, il l'eût aussi rejetée. Et nous sommes tous cette année 2008 en train de nous demander si la crise bancaire des subprimes ne va pas dégénérer en une vraie crise économique, une vaste récession.

Pourquoi mentionner cela ici, à propos de l'Europe ? Justement parce que le fait que l'Europe n'ait rien vu venir ni rien pu faire confirme son inexistence et fonde la critique croissante qui lui est adressée. Surtout, cette absence de l'Institution européenne dans la plus grande affaire de notre temps, qui est cette détérioration profonde de l'équilibre social en pays développés, rend largement compte de l'indifférence publique vis-à-vis de l'Europe. Il s'agit cependant d'une évolution qui affecte l'Europe là où elle a reçu compétence, là où elle est définie pour agir. Elle ne peut échapper à la prise de conscience, et je pense profondément que là est aussi le chantier majeur de son possible réveil. Je reviendrai donc en détail sur ce thème (voir chapitre « Europe et économie : qui domine l'autre ? », page 344).

Cette absence de l'Europe dans les affaires majeures du monde montre bien que l'espoir des pères fondateurs n'a pas été réalisé. Cela ne doit pas conduire à oublier ou à négliger ce qui s'est fait.

Deuxième constat : sur le plan diplomatique et stratégique, les avancées limitées de l'Europe en font une réserve de capacité médiatrice et de puissance d'intervention humanitaire, guère davantage

Les États européens, négociateurs et signataires des traités, n'ont jamais donné à la Communauté ni à l'Union la compé-

tence majeure qui eût consisté à assurer la sécurité de leurs intérêts vitaux. Cette responsabilité demeure propre à chaque État, qui l'assure comme il l'entend, soit par la neutralité (Irlande, Suède, Finlande, Autriche), soit par la participation à une alliance militaire, celle de l'OTAN. Cette situation a emporté beaucoup de conséquences. La principale est que pour la plupart des membres de l'Union la sécurité stratégique demeure toujours assurée par l'OTAN, donc par les États-Unis. Cela les conduit à refuser de prendre, même dans des domaines secondaires, toute attitude qui pourrait heurter les États-Unis et par là distendre le lien de confiance sans lequel la sécurité stratégique assurée par le texte du Traité d'alliance (article 5) perd de son sens. Il faut voir là la cause du ralliement de plus de la moitié des gouvernements d'Europe de l'époque à la décision américaine d'envahir l'Irak, par exemple. Sur la longue période, c'est cette orientation dominante au Conseil des ministres qui explique la marginalisation de l'Union de l'Europe occidentale, le premier traité de solidarité militaire devant l'URSS, signé au printemps 1949 à l'orée de la guerre froide, entre cinq pays d'Europe, Grande-Bretagne, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, avant même la signature du traité de l'Atlantique Nord. La signature de ce dernier puis le fonctionnement effectif de l'organisation militaire permanente de temps de paix qu'il a prévue ont entraîné ensuite la désuétude de l'UEO, traité arrivé en fin de course dont l'héritage a été transféré à l'Union européenne. L'Institut d'études stratégiques de l'UEO, créé en 1990, a été incorporé à l'Union, dont il est le seul instrument intellectuel dans l'ordre diplomatique et stratégique.

C'est donc en dehors du champ proprement stratégique que la Communauté puis l'Union européenne ont développé quelques éléments d'une politique commune.

Les premiers découlent de l'aide publique au développement. Dès la rédaction du traité de la CEE, les États signataires décident de gérer en commun les politiques d'aide qu'ils continuaient de pratiquer vis-à-vis de leurs anciennes colonies. Bien que le budget propre de ces opérations ne soit pas intégré au budget de l'Union, et reste voté séparément au sein de chaque État membre pour la part qui le concerne et sur laquelle il garde

à la fois un œil vigilant et une exigence de retour, l'effort de la Commission en quarante ans a permis de présenter une offre européenne d'aide, à laquelle ont accès plus de soixante-dix États aujourd'hui, d'Afrique, des Caraïbes ou du Pacifique. À toutes les anciennes colonies françaises, belges, néerlandaises, espagnoles, anglaises et portugaises, se sont joints quelques États qui n'ont jamais été colonisés (Éthiopie, Haïti...). Cet instrument n'a pas été utilisé par l'Europe dans un sens assez audacieux pour transmettre réellement une faculté de décollage économique. L'aide n'est pas beaucoup plus qu'un empêchement de l'effondrement, ce qui est déjà considérable. Elle a relativement baissé en volume dans la période récente.

Le fait d'être le plus gros distributeur d'aide publique au développement a conduit l'Europe à soutenir les efforts des ONG dans le même sens. Elle s'est donc trouvée concernée par les multiples crises et guerres civiles qui ont marqué les pays du Sud pendant le demi-siècle en cause. Longtemps traités par les diplomaties nationales, ces crises et ces événements ont fini par conduire les États membres, en 1992, à rédiger et signer une déclaration dite de Petersberg qui prévoit qu'ils pourront accomplir des efforts communs, c'est-à-dire mettre en œuvre des forces militaires intégrées sous un commandement européen unique pour :

- évacuer et rapatrier tout ressortissant européen menacé où que ce soit dans le monde ;
- fournir un appui militaire si nécessaire aux opérations humanitaires, tant alimentaires que sanitaires ;
- fournir un contingent commun à l'Organisation des Nations unies pour les opérations de maintien de la paix ;
- fournir un contingent commun à l'ONU pour les opérations d'imposition de la paix.

C'est dans cette perspective et avec cette légitimité que s'est élargi l'effort européen en matière de coopération militaire, décrit comme PESD, Politique européenne de sécurité et de défense. Commencé voici bientôt une vingtaine d'années par une brigade franco-allemande, cet effort européen comporte aujourd'hui un Eurocorps composé de troupes venant de cinq nations : France, Belgique, Allemagne, Espagne, Luxembourg,

mais chacun des vingt-deux autres États membres a faculté de s'y joindre. Certains s'y préparent. L'Eurocorps entend être capable d'envoyer n'importe où dans le monde une force de 60 000 hommes elle-même capable de tenir au moins un an sur place. L'Eurocorps a déjà servi en Bosnie et en Afrique. Entre l'Eurocorps lui-même et les multiples contingents nationaux qui servent dans de multiples missions de l'ONU, l'Europe est le premier fournisseur de troupes à l'ONU. Toutes ces missions sont à référence humanitaire ou pacificatrice, aucune n'a le sens d'une intervention stratégique.

Pourtant la Communauté économique européenne s'était trouvée confrontée depuis longtemps avec le fait que son énorme poids économique lui donnait une importance telle qu'inévitablement une dimension politique lui était attachée. Le président Giscard d'Estaing fut le premier à tenter d'extraire de cette situation l'expression d'une politique. C'est à propos du Moyen-Orient qu'il y parvint, sous présidence italienne, par la déclaration de Venise (1980). Cette affirmation d'une vision commune des neuf membres de la CEE, qui pouvait être l'amorce d'une politique permanente et l'a d'ailleurs été dans une certaine mesure, fit forte impression, un peu par son contenu, où n'étaient pas oubliés « les droits nationaux du peuple palestinien », et davantage encore par son existence même. Malheureusement, cette déclaration ne fut guère suivie d'une activité et d'une expression permanentes. Une intention juste ne suffit pas à créer une politique étrangère.

La mort du maréchal Tito, en 1980, ouvrit en Yougoslavie une période d'incertitude qui renforça ce besoin de politique étrangère de l'Europe.

Dans un tout autre domaine, celui de la justice, l'Europe a aussi rencontré la même contradiction entre sa taille et son importance d'une part, et les conditions toujours très interétagées de son fonctionnement. L'unification de l'espace européen, renforcée notamment par l'accord de Schengen, a beaucoup facilité la circulation des personnes comme l'« européisation des affaires ». Il était logique que le crime en profite aussi. Mais on s'aperçut à l'occasion de diverses affaires que le fonctionnement toujours national de la justice devenait une

entrave au bon fonctionnement de ce service. L'exemple le plus célèbre fut celui d'un voyou français qui assassina successivement trois jeunes femmes dans des trains, puis prit la fuite au Portugal, d'où il apparut pratiquement impossible de l'extrader. Il devenait urgent de créer un espace judiciaire européen. Certains avaient même dans la tête, mais c'était une anticipation à beaucoup plus long terme, que si le commerce devenait vraiment européen, il allait être nécessaire que les lois qui le régissent et le traitement des contentieux auxquels il donne lieu cessent d'être gérés sur une base purement nationale.

Le Conseil des ministres, devant l'ampleur de la tâche consistant à construire un véritable marché commun, avait sagement laissé de côté l'activité diplomatique entre 1957, signature de la CEE, et 1986, signature de l'Acte unique. Ces vingt-neuf ans sont l'époque effective de construction de la Communauté. L'Acte unique parachève la tâche en éliminant ce qui restait de frontières intérieures non tarifaires, en élargissant le champ des décisions prises à la majorité au sein du Conseil et en renforçant les pouvoirs du Parlement. Ce bel effort achevait de faire de l'Europe un ensemble économique majeur. Très vite après, les États membres, et par conséquent le Conseil, furent sensibles au fait qu'une telle puissance collective ne pouvait se limiter à une régulation purement économique ; sa taille même emportait des conséquences politiques et juridiques qu'il lui fallait bien prendre en charge.

Le consensus se fit assez vite au Conseil des ministres, l'encre de l'Acte unique à peine sèche, sur le fait qu'il devenait nécessaire d'élargir les activités communes des États membres à ces deux nouveaux champs, le politique et le juridique. L'éclatement du drame yougoslave, à nos portes, soulignait encore ce besoin.

La présidence luxembourgeoise au Conseil européen de 1991 prit l'initiative d'inviter le président de la Commission européenne, Jacques Delors à l'époque, pour lui demander son avis – son expertise – sur les méthodes à choisir pour aborder ces deux domaines. Jacques Delors a déclaré tout benoîtement qu'il n'y avait pas là de problème nouveau ni particulier. Les procédures inventées pour intégrer nos économies pouvaient

parfaitement s'adapter aux champs politique et juridique. Si l'on trouvait que ces mécanismes communautaires étaient trop intégrés et que l'on voulait préserver de plus grandes marges pour les souverainetés nationales, il restait possible de faire du travail purement intergouvernemental, sans avoir besoin de la Commission pour cela.

Nous sommes douze au Conseil à l'époque, l'Espagne et le Portugal ayant adhéré en 1986. Le tour de table se déroule. Neuf nations demandent que l'on fasse le choix des procédures communautaires. Comme prévisible, la Grande-Bretagne et le Danemark exigent que l'on en reste à l'intergouvernemental. La douzième nation, la France, s'abstient. Ni le président François Mitterrand, ni le Premier ministre de l'époque, Mme Édith Cresson qui venait d'être nommée à sa succession, ni surtout le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Roland Dumas, ne se sont expliqués sur les raisons de ce choix.

Les conséquences en furent énormes. En l'absence de position française, la Grande-Bretagne n'eut guère à affronter une Allemagne surprise et indécise. Les « deux » gagnèrent contre les « neuf ». La Commission sortit du jeu. Elle n'eut même plus la charge de rédiger les projets de traité sur instruction du Conseil des ministres. Ce dernier s'en chargea lui-même, ce que faute de services étoffés il fit par papier « copié-collé ». Depuis ce temps, on l'a dit, les traités européens ne sont plus écrits. Mais, surtout, on inventa les deuxième (politique étrangère et de sécurité) et troisième (espace judiciaire) piliers, espaces de négociation intergouvernementale où la Commission européenne n'a aucun accès, pas même pour donner ou recevoir de l'information. On ne fera pas une « politique étrangère », mais des « actions communes de politique étrangère » qu'il convient de décider à l'unanimité.

Le traité comportant ces dispositions fut signé à Maastricht, le 7 février 1992. S'il porte le beau nom de traité de l'Union européenne, et ouvre pour l'avenir la possibilité d'aborder la politique étrangère pour une Communauté limitée jusque-là à l'économique et au financier, si par ailleurs c'est lui qui annonce l'intention que l'Union se dote d'une monnaie unique, c'est lui

aussi qui enterre toute idée que l'Europe puisse un jour s'occuper de politique étrangère, de sa défense et de sa propre sécurité. Les quatre tentatives suivantes – traité d'Amsterdam, traité de Nice, projet de Traité constitutionnel et traité de Lisbonne – maintiendront toutes le principe de l'unanimité et le rejet de la Commission hors du jeu. Dans les quatorze ans qui nous séparent de la mise en œuvre du traité de Maastricht, l'Union européenne a effectué beaucoup « d'actions communes de politique étrangère ». On a dépassé les six cents, la plus grosse a été l'envoi de l'Eurocorps en Bosnie, la moitié du total sont des actions d'appui à l'organisation d'élections générales dans des pays qui n'en ont pas une grande habitude. Tout cela est chaleureux et très utile, mais est fort loin d'approcher ce que serait une véritable politique étrangère du continent européen.

La situation est donc claire. L'Union européenne est symboliquement sortie de la limitation aux seuls champs économique et financier, elle s'est donné le droit de toucher au judiciaire, au stratégique et au diplomatique, mais ne s'est guère avancée dans cette voie. En matière judiciaire, l'expérience a petit à petit montré que l'amélioration de certaines procédures ou la création du mandat d'amener européen ne menaçaient guère les souverainetés nationales dans leur essence. C'est pourquoi le traité de Lisbonne décide la suppression du fameux troisième pilier et donc la communautarisation des procédures concernant la part du domaine judiciaire que les États membres avaient concédée comme compétence à l'Union dans le traité de Maastricht.

En revanche, dans l'ordre politique, diplomatique et stratégique, si le Conseil des ministres n'a pas pu rester totalement sourd à l'évident désir de nos opinions publiques de voir l'Europe se manifester dans ces domaines aussi, ni au « besoin d'Europe » qui montait d'un peu partout, il est clair que de vigilants gardiens ont su pendant ces quinze ans depuis Maastricht, et en fait depuis l'origine, trouver de manière constante les majorités nécessaires pour empêcher toute émergence réelle d'une Europe politique agissant comme telle à la face du monde. C'est une grande victoire anglaise.

Elle n'a été possible que parce que la diplomatie britannique a trouvé tout au long de cette période beaucoup d'alliés sur le continent, pour des raisons différentes mais qui ont convergé.

La première est que l'évolution institutionnelle de l'Europe a vu progressivement les petits pays d'Europe s'unir pour réduire le pouvoir des grands. Cette majorité de fait entend bien limiter les budgets militaires en dessous de 2 % du PIB, c'est-à-dire laisser délibérément aux États-Unis et accessoirement à la France et à la Grande-Bretagne la charge de financer les forces nécessaires au maintien de l'équilibre stratégique du monde, quitte à s'interdire d'en discuter les modalités. Ces mêmes pays n'ont que très rarement accès au Conseil de sécurité des Nations unies et bien sûr ni la France ni la Grande-Bretagne n'ont cherché à nourrir leur mandat de membre permanent de la moindre investigation européenne. De fait, la majorité des États membres de l'Union européenne sont en état mental de démission devant les affaires mondiales. J'ai même entendu l'un de leurs représentants, au cours d'un débat sur ce sujet, dire très explicitement : « Ce que nous voulons, c'est faire une grande Suisse, et en aucun cas une succursale européenne du Conseil de sécurité. » Au moins, c'est clair.

La deuxième raison est carrément stratégique. Pour la plupart des États membres, et d'abord pour la Grande-Bretagne, mais aussi très largement pour ceux qui subirent la dictature communiste, la sécurité stratégique de l'Europe dépend exclusivement de l'OTAN, et donc des États-Unis. Il est à leurs yeux essentiel de ne pas distendre ou éroder la confiance politique et l'amitié sur lesquelles repose cette solidarité stratégique. Dans ces conditions, mieux vaut ne pas faire de politique étrangère du tout que d'en conduire une au risque de la voir de temps en temps heurter les intérêts des États-Unis d'Amérique. C'est cette raison qui explique le choix de la majorité des gouvernements de l'Union de soutenir les États-Unis pour l'invasion en Irak, contre le sentiment profond de leurs propres peuples dans presque tous les cas. La Russie et la Chine étant toutes deux en plein mouvement de réarmement puissant, largement à cause, dans les deux cas, de la diplomatie « occidentale », c'est-à-dire

américaine, je ne vois aucune raison que cette situation change. Il n'y aura pas d'Europe politique. Le rêve en est aujourd'hui mort.

Mon premier constat était donc l'absence de l'Europe dans les grandes affaires stratégiques du monde d'aujourd'hui. Le second constat est l'observation que les esquisses d'orientations ou d'outils lancées jusqu'à présent par l'Europe, vues de l'intérieur, expriment bien des choix positifs mais sont restées d'influence limitée, sinon même embryonnaires.

La contradiction entre la faiblesse du résultat final en termes d'identité et de puissance politique et l'ampleur des espérances initiales mérite une analyse plus poussée.

En premier lieu, et tout ce livre le dira, bien que minces à l'échelle du monde les résultats atteints sont loin d'être négligeables. Dans chaque domaine d'activité, il faut pouvoir évaluer s'ils sont suffisants pour provoquer le besoin collectif de prendre en charge désormais l'activité en cause au niveau de l'Union, ou s'ils demeurent des facilitations de voisinage.

En second lieu, il demeure à titre principal que l'énorme construction européenne a pour ciment essentiel le libre-échange, et que le libre-échange n'a à vrai dire aucun besoin d'État, juste un peu de police commerciale. Il y avait une contradiction évidente entre l'espoir de voir émerger une puissante fédération, puissance publique de droit international, intervenant dans les affaires du monde au même titre que, et face à, la Russie, aux États-Unis, à la Chine, etc., et le souci de faire fonctionner le grand marché unique avec le moins possible d'administration, de réglementation publique et de subventions. Or nous avons réussi notre marché unique. La contradiction que j'évoque est pourtant même de nature à affaiblir la monnaie unique dont l'essentiel de ce marché s'est doté. Si la Banque centrale européenne est puissante et qualifiée pour mener une politique monétaire de l'euro anti-inflationniste, l'absence d'un pilotage macroéconomique commun dans la zone euro maintient celle-ci dans une situation de fragilité. Et l'incertitude demeure totale sur le commandement de la politique des changes.

En troisième lieu, il faut bien voir que les traités initiaux non seulement n'ont pas cherché à construire cette Europe poli-

tique intégrée, clairement renvoyée à plus tard, mais n'ont même pas donné naissance à des mécanismes cumulatifs engendrant une concentration du pouvoir dans l'objet européen. D'une part, les procédures de sélection des personnes et de dévolution du pouvoir sont restées purement nationales, aucun engrenage proprement européen n'a été créé. Tous nos gouvernements nationaux en sont venus très naturellement à se méfier de l'Europe, à en faire un alibi à l'occasion de leurs difficultés, et à lutter pied à pied au Conseil des ministres contre tout nouvel affaiblissement de leur souveraineté au profit de celle de l'Europe. D'autre part, les institutions et les compétences définies par les traités successifs n'ont jamais mis la Communauté ni l'Union en situation de faire fonctionner des instruments ayant une réelle puissance intégratrice. Il n'y a pas d'impôt européen. Le budget de l'Union atteint à peine 1 % du produit brut de ladite Union. On reste dans l'ordre du dérisoire, et le maniement de telles sommes ne saurait en aucun cas peser suffisamment pour provoquer un mouvement intégrateur cumulatif.

Voilà donc sur quoi s'ouvre ce livre. Dans ce XXI^e siècle menaçant, l'Europe ne jouera aucun rôle militaire, donc guère de rôle diplomatique pour influencer sur les États-Unis, le monde musulman, la Russie, la Chine, l'Inde, le Brésil ou l'Afrique et tenter d'améliorer leurs relations.

Adieu Metternich

Le diagnostic que je fais là m'est strictement personnel. Il est contesté par certains de mes amis, et notamment par ceux qui furent longtemps des fédéralistes européens comme je le fus moi-même. Il serait trop « noir ». Je le maintiens intégralement et considère même que nous vivons en France, depuis bien des années déjà, sous le règne d'un politiquement correct européen qui est largement hypocrite sinon mensonger. L'Europe politique serait toujours en gésine dans les multiples structures et activités qui dans l'Union ou autour d'elle (Airbus, l'Agence spatiale européenne) traitent de sujets qui en relèvent plus ou moins. Chaque épisode institutionnel européen offre l'occasion

de reformuler cette espérance et même de constater qu'un peu de matière supplémentaire est entrée dans les affaires courantes de l'Union et serait plus ou moins susceptible de relever du champ politique proprement dit. Je persiste à ne pas croire à la possibilité d'une « cristallisation politique » se faisant de cette manière.

La seule chose certaine est que nous avons besoin pour l'avenir, aussi bien en France pour redonner cohérence et vision à notre politique européenne que dans l'Union tout entière, d'approfondir les éléments de ce diagnostic et de mesurer dans quelle mesure il est partagé.

Bien des questions se posent à cet égard.

La première est celle de l'évaluation de l'existence politique de l'Europe aujourd'hui (voir à ce titre le chapitre d'Hubert Védrine, page 280).

La seconde est celle de savoir si, dans l'énorme et disparate chantier du travail de l'Union, il est quelques domaines où l'évidence apparaisse que la carte européenne est celle de la bonne dimension et où la poursuite de l'effort collectif a chance de fournir à l'Union, ou même a déjà commencé à lui donner, la force d'une identité véritable et commune en même temps que quelques moyens de maîtriser son destin et de peser dans un sens de progrès et de paix sur celui du monde. C'est, parmi d'autres, l'objet de la plupart des contributions à ce livre.

La troisième est plus subtile, et d'une certaine façon plus nouvelle. L'équipe rédactionnelle est parfaitement consciente que les réflexions ne sont pas encore assez avancées pour nous permettre de la traiter vraiment. Mais au moins l'aurons-nous posée. Sous sa vision espérée d'origine, l'Europe politique est morte. Faut-il le regretter ? Ce dont nous – les Français en tout cas, les pères fondateurs sans doute, les nouveaux arrivants certainement pas – avons rêvé, c'est bien de retrouver au niveau européen et grâce à l'Europe la force et les moyens de peser sur l'aventure planétaire comme nous l'avions plus ou moins fait séparément, nation par nation, depuis cinq siècles au moins. Cela supposait d'ajouter à l'unification, réalisée, des marchés, des techniques, de la finance, celle de la force et des moyens

permanents de son emploi, c'est-à-dire de la diplomatie. Là est le manque, là est l'échec.

Mais, au fond, de quoi s'agit-il, sinon de reproduire au niveau du monde la conception des relations internationales qui était celle de Metternich pour l'Europe ? Nous voulions faire sa place à l'Europe dans un concert mondial de géants disposant tous aussi bien des attributs du commerce que de la force. Les fédéralistes européens pleurent la disparition de la force dans ce processus. Entre la vérité de cette réalité et le conformisme intellectuel qui nous conduit à toujours associer l'instance politique à la mise en jeu de la force, quel est le partage réel ? À quoi sert à Israël d'être tellement plus fort que ses voisins ? La plus grande armée du monde, et peut-être de tous les temps, est totalement bloquée pour très longtemps pour ces deux raisons qu'une bonne part de ses moyens sont affectés au maintien en service d'armes en fait interdites d'usage (les bombes nucléaires) et que l'essentiel de ses forces actives est gelé pour longtemps en Irak et en Afghanistan. Les États-Unis ne peuvent plus traiter militairement avant bien des années une nouvelle crise mondiale. Et les plus urgents des problèmes mondiaux ne relèvent pas des armées. Le changement climatique, le terrorisme – qui est une affaire de police et pas de guerre –, la régulation financière et le traitement de la crise, la place à faire commercialement et politiquement à la Chine et à l'Inde, tout cela ne saurait relever de l'usage de la force. C'est dans tous les cas affaire de négociations et de bonne administration internationale de la règle et de la police. La clé en est le *soft power*, la concertation, et là est la meilleure expertise européenne. De plus, nous avons connu depuis 1945 une dizaine de guerres inter-étatiques dont aucune n'a résolu le moindre problème. Toutes se sont terminées par le retour des combattants sur leurs bases de départ ou presque (Corée, Irak-Iran, trois guerres Inde-Pakistan, cinq guerres Israël-pays arabes, Équateur-Pérou, etc.). Et la guerre froide s'est terminée sans guerre chaude. N'est-il pas temps de formuler l'hypothèse que, dans notre monde surencombré comme il l'est, l'usage de la force est devenu impossible car intolérable pour modifier des frontières ou des équilibres ? Que les surarmés se dissuadent mutuellement suffit à la paix. Le

reste est affaire de puissance économique et de négociations. L'Europe y est experte. Elle y pèserait beaucoup plus si elle était consciente que cela lui suffit largement.

Car il faut répondre aussi à une question. Ne sommes-nous pas en train de vivre les débuts d'une nouvelle période où les problèmes essentiels de l'avenir de l'humanité et même de sa survie dépendent d'abord de notre capacité à réguler, endiguer, ralentir et infléchir l'immense flux de l'activité économique mondiale ? Qu'est-ce que le problème du changement climatique sinon celui de maîtriser la force énorme de ce capitalisme mondial qui pousse à produire toujours plus et n'importe comment ? Qu'est-ce que le problème du terrorisme sinon celui de la résistance folle et désespérée de quelques milliers d'individus à culture dominante musulmane à l'immense processus mondial d'uniformisation par le capitalisme des objets, des vêtements, des façons de vivre, des mœurs, des musiques et des cultures qui tend à faire disparaître les identités culturelles encore plus vite que les identités nationales ? Et quel est le problème que nous pose la crise financière et économique actuelle sinon celui de parvenir à ce que l'humanité reprenne le contrôle de la sphère financière devenue aujourd'hui autonome, folle et totalement dérégulée, pour en limiter le champ à ce qui est seulement nécessaire à la production ?

Si tel est le cas, le plus probable est dans les décennies qui viennent la marche vers une confrontation des modes d'organisation socio-économique et financière entre les deux zones économiques majeures de la planète, les États-Unis et l'Europe. La force politico-militaire ne fera rien à l'affaire. Les outils seront l'économie, la règle et le droit. Dans cette aventure-là, l'Europe est déjà au premier rang. Elle n'a guère besoin d'outils nouveaux, mais d'abord d'un accord interne sur le diagnostic et d'une claire conscience du rôle que pourraient jouer dans ce sens les outils qu'elle a déjà façonnés. Défendant, comme l'écrit superbement l'Américain Jeremy Rifkin dans *Le Rêve européen*, le modèle de civilisation le plus humain et le plus durable, l'Europe a chance de jouer gagnant dans ce processus car elle est mieux à même de rallier l'alliance des autres continents.

Dans une telle perspective, la disparition du monde selon Metternich n'est plus le problème. Le contrôle des frontières et la domination des territoires deviennent petit à petit des archaïsmes. Il n'y a d'autre problème que l'organisation socio-économique de l'humanité, le respect des identités culturelles et nationales étant la clé de cette recherche d'harmonie. Sous la seule condition de donner plus de force au pilotage de son économie intégrée, l'Europe a la taille et les moyens de devenir en cette affaire l'acteur majeur. Elle trouvera dans ce parcours son identité et sa légitimité, elle y retrouvera même, si elle sait l'expliquer, l'adhésion de ses propres citoyens. Ce livre se veut aussi l'inventaire des éléments durs qui permettent de fonder l'émergence d'un tel projet.

Et on finira par appeler cela de la politique, aussi.

Coll. MichelRocard.org

Europe et économie : qui domine l'autre ?

Michel Rocard

Dans un chapitre de ce livre intitulé *Le Difficile Apprentissage de la mondialisation en Europe* (page 253), Daniel Cohen décrit les retards, les difficultés et les hésitations de l'Europe devant la profonde mutation que subit l'économie mondiale en ce début du XXI^e siècle. Le mouvement dit de « mondialisation » est porteur aujourd'hui d'un contenu immensément novateur qui en fait la troisième révolution industrielle. Capitalisme immatériel, économie de l'information, circulation de produits dont la reproduction ne coûte rien... Nous allons tout droit vers une économie de la création et de l'innovation, dans des conditions où l'Europe se laisse distancer. Je voudrais ici regarder l'Europe d'un point de vue moins prospectif, et tenter d'évaluer les problèmes que lui posent ses capacités de réponse devant des situations créées par l'évolution générale du capitalisme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, notamment sous l'influence de la mondialisation, mais aussi sous celle de ses règles traditionnelles de fonctionnement.

Le lancement de l'idée d'« États-Unis d'Europe » (Victor Hugo, 1851) ou de « Fédération européenne » (Briand-Stresemann, 1923-1930), le « Faites quelque chose comme les États-Unis d'Europe » (Winston Churchill, 1946), toutes ces anticipations courageuses, qui à la longue et au total furent décisives, ne doivent rien à l'économie. On l'a vu, l'économie est entrée dans les perspectives des « pères fondateurs », et par là dans le droit public international européen, un peu par hasard, et largement parce qu'elle était un substitut moins conflictuel que la diplo-

matie ou l'armée dans la recherche de coopération internationale approfondie. Après le choix du commerce et de la douane comme éléments structurants de l'édification européenne, les élargissements successifs qui vont donner son assise d'aujourd'hui à cette « union douanière » se sont tous faits pour des raisons politiques et guère économiques.

Même si elle a la forme principale d'un marché intégré, l'Europe a la taille et la puissance nécessaires pour que le cadre pacifié qu'elle offre et l'accélérateur de croissance qu'elle a d'abord constitué exercent une formidable attraction institutionnelle sur tous ses voisins. L'absence d'enjeu politique clair à l'adhésion – puisque l'Europe n'a pas défini de politique étrangère ni de politique de sécurité – ne fournissant aucune raison sérieuse de rejeter quiconque, conjuguée avec le souci interne de tous ceux qui ne veulent pas d'intégration politique d'élargir constamment l'Europe pour éviter qu'elle ne se cristallise, nous a irrésistiblement conduits de la Communauté à 9 à l'Union à 27.

Reste que si l'Europe politique est en panne, l'Europe économique marche très fort : première puissance économique, première puissance commerciale du monde, deuxième monnaie du monde, l'Europe est un poids-lourd dans les discussions sur les règles du jeu au niveau mondial, et d'abord à l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, qui lui doit sa naissance.

Une brève histoire du capitalisme

L'aventure économique de l'Europe mérite donc d'être regardée, notamment parce que la crise que nous traversons en ce moment pourrait bien être l'enjeu central de sa survie.

En 1945, personne, et surtout pas les gouvernements en charge d'organiser l'après-guerre, ne doutait que la guerre avait été provoquée par Hitler, ni que l'élection de ce dernier comme chancelier d'Allemagne était une conséquence directe de la crise mondiale de 1929 à 1932. Stabiliser le capitalisme était une urgence internationale.

L'invention du marché s'est faite très progressivement. On peut certes considérer qu'elle remonte à plus de trois mille ans.

Mais le marché est resté pendant l'essentiel de ce temps une confrontation d'individus, artisans et commerçants d'un côté, consommateurs de l'autre.

Le système qui nous régit actuellement s'appuie toujours sur le marché. Cependant il a changé, il est maintenant dominé et animé par des opérateurs énormes. La machine à vapeur, suivie de l'électricité, a ouvert l'évolution permettant de faire travailler beaucoup d'hommes ensemble, et la société anonyme a facilité et structuré le regroupement de beaucoup d'épargnants, les transformant en capitalistes. Le nom technique du système est le capitalisme. Il naît et se développe au début du XIX^e siècle, à la fois en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Ce système est d'une puissance inouïe, sans aucun précédent connu dans l'histoire humaine. Il est le premier à utiliser des forces de la nature multipliant la force humaine quasi par l'infini. Il a permis l'émergence de puissances financières à un niveau inconnu et il appelle tout individu qui en a l'énergie et les moyens à créer son entreprise, brisant par là tout carcan religieux, professionnel, politique ou bureaucratique (les corporations, le communisme...) qui prétendrait l'en empêcher. Nos arrière-arrière-grands-parents vivaient à peine mieux qu'on ne vivait sous Louis XIV ou sous l'Empire romain. Nous vivons en gros cent vingt à cent cinquante fois mieux que nos arrière-arrière-grands-parents. Cela s'appelle le capitalisme.

Le système montre très vite ses caractéristiques majeures. Il est formidablement efficace. Il est terriblement cruel. À ses débuts, les travailleurs sont à l'ouvrage 4 000 heures par an, soit 17 heures par jour, samedis compris, sans congés ni retraites : nouvel esclavage.

Le refus de cette cruauté provoque d'abord le souci de se protéger – coopératives et mutuelles –, puis l'émergence des syndicats et des partis, au sens large du mouvement socialiste.

Ce n'est assurément pas le lieu de raconter cette histoire. Il suffit de noter qu'en guère plus d'un siècle, le XIX^e, nos sociétés d'Europe et d'Amérique du Nord, vu les rapports de force qui se sont déployés chez elles, ont finalement choisi le capitalisme, avec l'espoir que son efficacité permettrait de réduire beaucoup sa cruauté. Et c'est ce qui s'est passé. Dès le début du XX^e siècle

la reconnaissance des syndicats, démocratie aidant, se fait un peu partout en Europe et en Amérique du Nord. La durée du travail est tombée à 3 000 heures par an en 1900 et à 2 000 en 1935. L'esclavage diminue, les salaires augmentent. Le pari sur l'efficacité, pour diminuer la dureté, se gagne. Et le système, fondé sur la liberté des producteurs et des consommateurs, garantit dans les sociétés concernées la liberté en général, et par là la démocratie. D'où son évidente pérennité.

Après avoir découvert la cruauté du système capitaliste, les sociétés européennes et américaine se sont souciées de son instabilité. Depuis l'origine, on observait une crise – faillites nombreuses, baisse de la production, volatilité de capitaux importants – à peu près tous les dix ans. De 1929 à 1932, une crise plus profonde que les autres ampute d'un tiers le produit brut au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis, et fait passer ces trois pays du plein-emploi à 30 % de chômeurs en moins de six mois. Il n'y a pas d'allocations de chômage, on meurt de faim.

En Allemagne où les classes moyennes avaient déjà été laminées par l'hyperinflation des années 1920, la crise provoque l'élection d'Adolf Hitler comme chancelier en 1933. La suite est connue.

Dans tous les pays développés, l'humanité cherche des stabilisateurs, des correcteurs à ces évolutions chaotiques et dangereuses. Trois noms symbolisent ces suggestions qui vont révolutionner le système : Henry Ford, John Maynard Keynes et William Beveridge.

C'est en 1941, pendant la guerre, que l'Anglais Lord Beveridge publie ses réflexions sur la sécurité sociale. Un peu partout, avant la guerre, des régimes d'assurances sociales partielles sont nés, touchant la maladie, les pensions, les allocations familiales, voire dans quelques cas le chômage. Il s'agit toujours de mettre l'efficacité du système au service de son humanisation. Beveridge observe qu'en généralisant ces prestations, non seulement on humanise le système, mais surtout on le stabilise. Si un tiers du revenu des ménages est fourni par la sécurité sociale, c'est autant qui ne dépend plus immédiatement du marché. Une crise, sauf si elle est trop longue, n'affecte plus ces revenus,

dont la permanence permet la stabilité d'un volume minimal de consommation et constitue même la base de départ d'un redémarrage de l'activité.

Keynes en 1936 met en évidence le rôle possible du budget public et de la monnaie pour relancer l'activité. Il suggère à chaque gouvernement national d'utiliser ces deux outils très puissants pour contrecarrer les variations conjoncturelles du système international plutôt que de les gérer en fonction de critères comptables internes.

Enfin et surtout, l'industriel américain Henry Ford, déjà le plus gros industriel du monde dans les années 1920, dit pour doper la croissance : « Je paye mes salariés pour qu'ils m'achètent mes voitures. » Cette contribution à la relance est dans les mémoires. Il ré-insiste après la crise de 1929 : la sortie de crise américaine, liée au bon usage de ce précepte, est plus rapide que les autres.

Les esprits sont mûrs en 1945 pour appliquer ces sages principes. Les salariés, devenus majorité écrasante dans la population, et qui en outre méritaient récompense pour leur participation à l'effort de guerre, se voient partout en Europe et aussi quelque peu aux États-Unis – le Japon ne suivra que plus tard – dotés d'une protection sociale très ample et très nouvelle. On stabilise le système.

Le keynésianisme fait à peu près la loi dans les rapports internationaux. Nous allons vivre trente ans sans crise financière majeure, seulement des faillites nationales vite limitées et vite cautérisées.

Enfin et surtout, tant en Amérique du Nord qu'en Europe de l'Ouest, une politique d'accompagnement salarial de la croissance est mise en œuvre. Les syndicats en sont naturellement le moteur. Les patronats sont divisés et laissent faire : une partie d'entre eux a compris et accepté le sens de cette politique de dynamisation de la demande par l'octroi au monde salarial, sous forme directe ou indirecte, de la plus grande part possible des gains de productivité. Ils sont en outre tous lucides sur la responsabilité du capitalisme dans la guerre à cause de son instabilité fondamentale. Et enfin en Europe continentale ils sont politiquement affaiblis pour cause de coopération avec l'occupant nazi. Le cas de la France est particu-

lièrement significatif. La division syndicale et la faiblesse qui en résulte ne permettant pas au mouvement syndical de jouer efficacement un rôle de partenaire responsable dans cette affaire comme c'est le cas partout ailleurs, la création en 1951 par Antoine Pinay du commissariat au Plan répond à cette nécessité de disposer d'un lieu de concertation permanente entre patronat et syndicats. Le plan est en effet, dans la France de l'après guerre, le seul endroit où patronat et syndicats se rencontrent régulièrement et peuvent discuter de tout, y compris de politique salariale, alors que la faiblesse syndicale due à la division n'y pousse guère dans les entreprises. Pierre Massé, commissaire au Plan, va même jusqu'à formaliser explicitement une telle politique des revenus, appelée « programmation en valeur » dans le V^e plan.

Nanti de ces trois outils régulateurs et stabilisateurs, le capitalisme d'après-guerre connaît une période étonnante. Trente ans se passent, on l'a vu, sans une crise financière. La croissance est rapide et régulière, elle approche les 5 % de moyenne sur la période, largement plus du double de la moyenne de l'entre-deux-guerres. Tous nos pays sont en plein emploi. On parle de miracle allemand, un peu plus tard de miracle français. La reconstruction des dégâts de la guerre ne prend guère plus de trois ans, moitié moins qu'après la guerre précédente. Et c'est dans la décennie 1960 que l'Europe atteint à peu près le niveau de vie américain, bien plus vite qu'elle ne l'avait espéré. L'économiste Jean Fourastié a appelé cette période de presque trente ans les Trente Glorieuses. Par rapport aux États-Unis, nous avons reperdu plus de 15 % de cette égalité dans la richesse par habitant depuis une quinzaine d'années.

Il est essentiel de se souvenir que c'est dans cette période et dans ce système de pensées, de règles et de politiques que l'édification européenne prend naissance. Le traité majeur, notamment, celui de Rome, est pensé et négocié dans cette atmosphère.

Le souci de la concurrence libre et non faussée est formalisé à ce moment, il n'est en rien corrélé avec une idée d'antagonisme entre le marché et l'État, moins encore avec l'idée que la bonne santé de la croissance capitaliste exigerait une diminution

des interventions ou des régulations publiques. Ces dernières sont vigoureuses, mais comme elles fonctionnent bien, personne ne les met en cause.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la suppression rapide des barrières internes, tarifaires et non tarifaires, au commerce, ait donné des résultats inespérés. Le commerce entre les six pays fondateurs va croître dès la mise en vigueur du traité et, pour plus de dix ans, deux fois plus vite que le commerce mondial. L'attractivité de la Communauté européenne s'est construite dans ces années, et nous conduit jusqu'aux adhésions de l'Espagne et du Portugal.

Ce que l'on doit à l'Europe, c'est la suppression des entraves internes et son effet multiplicateur. Ce que l'on doit au capitalisme mondial mieux régulé, c'est la formidable croissance et le plein-emploi sur longue période.

Bientôt quarante ans après, nous nous essouffons à tenter de retrouver 2 à 3 % de croissance. Dans tous les pays développés – Amérique du Nord, Japon, Europe, Australie –, le quart de la population est déstabilisé. Travailleurs précaires, chômeurs et pauvres, c'est-à-dire actifs valides écartés du marché du travail, sont en proportions variables selon les pays, les habitudes locales, la force des syndicats et le corpus législatif. Mais leur total atteint partout le quart de la population, le phénomène le plus massif étant l'émergence du travail précaire, fait de temps partiel imposé, de contrats à durée déterminée très courte, voire de salaires aux limites du seuil de pauvreté. Ces situations n'existaient qu'en très petite minorité dans les décennies 1950 ou 1960. Elles représentent aujourd'hui entre 15 et 20 % de toutes nos populations. Un tel chiffre implique en outre que la part de ceux qui, bien que rémunérés de manière normale et stable, sont passés par la précarité est loin d'être négligeable, et bien entendu qu'une large proportion de ces travailleurs intégrés vit dans la peur d'y tomber. Il n'est guère nécessaire de chercher beaucoup plus loin les raisons de cette mauvaise humeur sociale qui conduit des majorités à voter non aux référendums successifs concernant l'Europe, qu'ils aient lieu en Irlande, au Danemark, au Pays-Bas ou en France. Sans oublier que l'Allemagne aussi, personne n'en doute, aurait rejeté le projet constitutionnel européen si elle avait eu à le ratifier

par référendum. Il y a bien sûr d'autres raisons, plus locales, c'est-à-dire nationales. Mais celle-là est dominante.

Enfin, n'oublions pas le domaine de la finance. Le système mis au point à Bretton Woods en 1945 s'appelle le Gold Exchange Standard, l'étalon de change-or. Il prévoit que tous les échanges internationaux peuvent se régler en l'une ou l'autre de trois monnaies qui doivent impérativement garder entre elles des taux de change fixes : la livre sterling, le dollar américain et l'or. Très vite, la livre sterling perd la surface nécessaire pour participer efficacement au système, qui se limite à la parité fixe entre le dollar et l'or. Ce système tient longtemps. Mais vers la fin de la décennie 1960, l'émergence de l'Europe, et celle du Japon, se conjuguent avec l'augmentation très rapide du budget militaire américain (guerre du Vietnam) pour créer dans ce grand pays de très redoutables déficits, commercial, budgétaire et financier. Ne voulant pas diminuer leur budget militaire, ne sachant guère comment réduire leur déficit commercial, les États-Unis – en la personne du président républicain Richard Nixon – décident en 1971 de rompre la parité fixe entre le dollar et l'or. Cela équivaut pour eux au refus de l'or dans le paiement de leurs exportations, et pour le monde entier au renvoi vers une situation de changes flottants généralisés et vers un désordre financier dont nous ne sommes pas sortis.

Cette décision exprime, au nom d'intérêts stratégiques nationaux, un refus profond des États-Unis d'assumer des responsabilités mondiales en termes de solidarité. Il est significatif de relever que parmi les conseillers de Nixon qui ont le plus poussé à cette décision aux conséquences terribles figure notamment Dick Cheney, l'actuel vice-président.

La décision de 1971 emporte une autre conséquence : comme toute dette internationale se paie désormais en dollars, et qu'ils en sont les émetteurs, les États-Unis, à la différence de toutes les autres nations, n'ont plus besoin d'équilibrer leur balance des comptes avec le monde extérieur.

Il n'y a pas de relation directe entre ces deux évolutions : ralentissement de la croissance et précarisation du travail d'une part ; effondrement du système financier et de ses règles, ouverture d'une période de déficits américains gigantesques d'autre part. Mais leur simultanéité confirme l'espèce de parenté doctri-

nale que l'on peut découvrir dans les politiques qui ont provoqué cette situation.

La science économique officielle est peu disert sur ces éléments. Les instituts de prévision sont tous, depuis bientôt deux ans, occupés à réviser régulièrement à la baisse leurs prévisions de croissance pour les pays développés, mais sans guère fournir de commentaires explicatifs. Autant nous disposons de travaux détaillés sur la crise financière, autant l'extraordinaire transformation du capitalisme depuis trente ans laisse la plupart des experts silencieux.

Comment s'est faite la profonde et maléfique mutation du capitalisme ?

En l'absence d'un « dit » communément accepté de la science économique, cette question appelle des explorations intuitives. Je vais risquer les miennes, la gravité du sujet appelant davantage à prendre le risque de l'erreur d'analyse qu'à se confiner dans un silence qui devient coupable.

Malgré la parenté des deux sujets, la clarté veut que l'on aborde distinctement ce ralentissement massif de la croissance et la précarisation du travail d'une part, et l'hyperdéveloppement de l'endettement de l'autre.

La régulation des Trente Glorieuses, dont on vient de voir ci-dessus les effets macroéconomiques bénéfiques, a été appuyée, et en fait animée, par l'émergence de nouveaux acteurs, les sociétés multinationales. Le capitalisme familial étant par nature plus lent à évoluer, ces multinationales sont pour la plupart nées avec et ont été conduites par des dirigeants salariés. On a beaucoup parlé de l'ère des managers. Ils étaient les porteurs et les gérants de l'extraordinaire croissance de l'après-guerre. Leur responsabilité majeure était de piloter les entreprises en assurant, entre leurs fournisseurs, leurs clients, leurs banquiers, leurs actionnaires et leurs personnels, le compromis le plus favorable à leur développement : recherche, construction de l'image et surtout formation, qualification et fidélisation du personnel.

Dans cet équilibre, l'actionnaire n'était pas le mieux loti. Isolé, inorganisé, très absent des assemblées générales, il était un peu l'oublié du système.

C'est à la fin des années 1970 qu'un changement commence à se faire sentir. Avec une large dominante anglo-saxonne, des fonds de pension privés s'organisent. Ils interviennent sur le marché des actions, sont vite puissants, capables de prendre des minorités de blocage, voire des majorités dans les entreprises. Ils fréquentent les assemblées générales, où ils exigent de meilleurs dividendes, au nom de leurs actionnaires, des retraités. Le mandat de leurs représentants se limite à cela. Ils n'ont ni la vocation ni surtout le mandat de se soucier des problèmes propres à l'entreprise, budget de la recherche et niveau des salaires notamment.

Dans la même période commence à émerger une autre formule, des regroupements d'actionnaires, pour participer directement à l'aventure industrielle. Ce sont les fonds d'investissement. Plus petits que les fonds de pension, ils sont aussi beaucoup plus exigeants, leur stratégie ne recherche pas l'amélioration du rendement de la gestion courante, mais l'importance du gain en capital rapide.

Une troisième catégorie de fonds, plus nettement financiers, se vouent à l'arbitrage, ce sont les *hedge funds*. Ils ne sont plus spéculatifs qu'en apparence ou par la logique de leur métier. Eux aussi sont plus soucieux de gain en capital que de rendements réguliers.

Avec ces outils, l'actionnariat est organisé. Il est maintenant présent dans toutes les grandes entreprises de la planète. Même les entreprises chinoises commencent à être approchées. L'identité nationale des fonds, quand ils en ont une, a peu d'importance. Leur pression devient omniprésente dès la décennie quatre-vingt-dix. Elle pèse sur les directions pour obtenir une gestion plus profitable, au point de les menacer et parfois de les faire tomber. Ainsi commence la valse des PDG. La multiplication des OPA (Offres publiques d'achat) devient une forme complémentaire et efficace de cette pression. On invente même les stock-options pour rendre les dirigeants solidaires de cette priorité absolue à la valorisation du capital.

Les entreprises n'ont pas le choix. Les budgets de publicité et les relations publiques sont échenillés, l'effort de recherche amputé. Mais la charge principale visée est naturellement le personnel.

Il subsistait de la période des Trente Glorieuses une tradition de bonnes rémunérations. Les grandes entreprises payaient fort bien leurs travailleurs les plus qualifiés, et avaient le plus souvent accepté des grilles de salaires où le personnel moins essentiel, naturellement la grosse majorité, voyait ses rémunérations « tirées vers le haut » par son appartenance à l'entreprise. La solution fut l'« externalisation ». On renvoya vers l'extérieur, dans des PME filialisées ou non, l'essentiel des tâches non décisives de la fabrication. Ainsi les grands constructeurs d'automobiles fabriquaient eux-mêmes vers 1970 quelque 80 % de la valeur de leurs véhicules. Ils sont aujourd'hui des assembleurs, et n'en fabriquent plus que 20 %. Le plus généralement, les tâches externalisées le sont dans des entreprises assez petites pour être peu ou pas syndiquées. Et, bien sûr, la différenciation des entités permet de remettre en adjudication les contrats de fourniture assez fréquemment pour faire fortement baisser les prix.

C'est donc dans l'univers de la sous-traitance, qui est l'univers réel de la production des biens et des services nécessaires aux concepteurs et assembleurs qui dominent les marchés, que l'on est obligé d'imposer le temps partiel non choisi, de multiplier les contrats de travail à durée déterminée (celle des contrats de fourniture), et surtout d'en arriver à des paies de misère. Les *working poors* sont une invention de la fin du XX^e siècle.

Cette évolution a une traduction chiffrée. Dans tous les pays développés, depuis 1980, la part des salaires directs et indirects, c'est-à-dire protection sociale comprise, a baissé d'une dizaine de pourcents dans le partage du produit intérieur brut, non pas au bénéfice de la part des impôts – stable ou en baisse partout – mais au bénéfice de l'agrégat dit « profits ». Cela s'est fait à des rythmes variables, avec des ampleurs inégales, à des périodes différentes, curieusement en France dix ans avant l'Allemagne par exemple. Mais cela est observé partout. L'ampleur est un peu moindre en pays anglo-saxon que sur le continent. Évidemment,

le phénomène est plus récent dans les pays ex-communistes, mais il s'y observe aussi. Cette évolution rend compte à l'évidence de la dégradation du marché du travail soulignée à l'instant. Mais elle explique aussi un autre aspect des choses : la faiblesse de la consommation, donc l'insuffisance de la croissance. En effet, si 85 à 90 % des salaires sont affectés à la consommation, la part des revenus financiers et des profits qui est consommée est beaucoup plus faible. Le ralentissement contemporain de la consommation en pays développé n'a rien d'un mystère. La montée du travail précaire et l'excès du chômage non plus.

Les économistes n'aiment pas cette évocation et préfèrent la thèse selon laquelle les années 1980-1981 étant les années du maximum connu en matière de part des salaires directs et indirects dans le produit brut, un mouvement compensatoire est logiquement venu corriger cet excès.

Les insuffisances de mon savoir m'amènent à ne pouvoir contester cette vision, donc à l'accepter. Mais deux remarques s'imposent tout de même.

La première est que, si cycle il y a dans ce partage, celui-là – vingt-cinq à trente ans – est étonnamment long. En vérité, en dehors des perplexités de Kondratiev sur un fantomatique cycle trentenaire dont on n'a jamais vu la concrétisation, les cycles observés sur les marchés financiers ou sur les prix de divers produits n'ont jamais cette longueur. De plus, il semble que cette part du revenu salarial dans le produit global soit descendue beaucoup plus bas que dans le tiers du siècle précédent. Et l'on n'observe en outre aucun facteur ou symptôme qui puisse laisser espérer le retournement attendu.

La seconde remarque est que même si nous devons rencontrer le retournement attendu dans quelques années, même s'il s'agit d'un cycle donc d'un mouvement qu'il n'est pas nécessaire de contrecarrer, les conséquences du passage, en vingt-cinq à trente ans, du plein-emploi dans tous les pays développés à la précarisation durable du quart de la population dans les mêmes pays sont dramatiques. Non seulement cette situation est socialement inacceptable, et l'éthique suffirait à pousser à la corriger. Mais elle est politiquement intenable. Quand un quart de la population d'âge actif vit dans la gêne et la crainte et qu'un

autre quart a peur d'y tomber, la cohésion sociale et la stabilité politique sont menacées.

Cette situation d'insécurité majeure sur le marché du travail est en effet la raison principale de l'apathie électorale, de la montée du populisme dans certains pays, d'une poussée du vote pour les extrêmes dans d'autres, et du vote négatif à toute question posée par des pouvoirs publics ainsi discrédités à l'occasion de référendums par exemple. Or l'Europe est le sujet principal des référendums contemporains...

Il apparaît clairement dans ce qui vient d'être dit que l'Europe subit très gravement – au prix d'un ébranlement de sa cohésion sociale et d'un blocage par accident mais tragique de sa construction politique – les effets d'une évolution économique dans laquelle elle n'est pour rien. Ses accusateurs, et parmi eux les eurosceptiques souverainistes aussi bien qu'une partie de la gauche, reprochent à l'institution européenne d'avoir été sinon créatrice, du moins amplificatrice et introductrice sur le continent de cette évolution dommageable. C'est une erreur majeure, même si elle a un prix politique important. Jamais l'Europe jusqu'ici n'a été intégrée au point qu'émergent des forces politiques européennes. L'Europe ne connaît et n'est gouvernée que par des forces politiques nationales coalisées. Pendant l'essentiel de la durée de vie de l'Europe institutionnelle jusqu'à aujourd'hui, les majorités qui gouvernent l'Europe furent de manière dominante conservatrices et intellectuellement associées à toutes ces évolutions.

Dans l'ordre législatif, cela se traduit principalement par l'introduction en Europe de la nouvelle tendance née aux États-Unis et visant à déréglementer et privatiser tout ce qui pouvait l'être dans l'univers économique. Il s'agissait d'ouvrir le champ le plus vaste possible à l'action des marchés et de permettre ainsi au plus grand nombre possible d'activités humaines de produire du profit, le profit étant devenu le paradigme dominant de l'organisation sociale, remplaçant petit à petit le salaire, qui était resté la clé de l'équilibre production-consommation dans la période précédente.

Ainsi s'explique notamment la tendance à réduire le champ couvert par les services publics. L'argument du déficit est le

plus souvent invoqué. Même si la bonne gestion est toujours souhaitable, l'argument est non pertinent dans son principe puisque les services publics ont pour objet essentiel de permettre l'accès aux services qu'ils délivrent à des populations qui n'en auraient autrement pas les moyens. Mais le transport, la fourniture d'électricité, de téléphone ou la poste sont à l'évidence des activités nécessaires donc potentiellement lucratives. Il en va de même de la sécurité sociale, et surtout de l'assurance maladie. Elle est tellement demandée qu'elle est porteuse de profits énormes. La solidarité sociale qui exige d'en permettre l'accès aux démunis doit donc être limitée au maximum, et ne pas mettre en cause la participation de ces secteurs, et notamment de celui de la santé, à la fourniture du profit, carburant exclusif de la machine économique. Ainsi s'affaiblit l'un des stabilisateurs du capitalisme inventé après la dernière guerre mondiale, la sécurité sociale, concurremment avec l'affaiblissement d'un autre, la politique des hauts revenus.

Dans l'ordre exécutif, ces forces politiques, agissant en Europe comme partout ailleurs dans le monde développé, ont mis en œuvre des programmes visant à soulager massivement les capitaux de la charge fiscale qui leur incombe. Si le profit est le moteur principal de l'économie, autant ne pas l'amputer. Ainsi les déficits publics, restés du temps de la pensée keynésienne des facteurs possibles de régulation conjoncturelle, deviennent des symboles de l'intention des États d'orienter la demande selon leurs propres critères et non selon ceux du marché. On s'acharne dès lors à les réduire non seulement pour diminuer la pression fiscale qu'appelle leur nécessaire résorption, mais tout autant pour diminuer le périmètre d'activité des États. Et bien sûr la fiscalité subsistante est partout aménagée en faveur des plus riches et aux dépens des classes moyennes. C'est aux États-Unis que cet écrasement méthodique des classes moyennes en trente ans est le plus accompli, au point d'être maintenant un problème politique grave et l'objet de débats publics acharnés. Mais la même tendance est à l'œuvre en Europe où elle produit des résultats gravement dommageables. En même temps, la libéralisation générale des mouvements de

capitiaux entre les nations a enlevé l'essentiel de leur pertinence aux politiques keynésiennes de réduction de l'ampleur des variations conjoncturelles.

On a renoncé aux orientations keynésiennes sur le plan interne comme international, et les politiques budgétaires et surtout monétaires sont redevenues nationalo-centrées. Le troisième régulateur disparaît.

Une des conséquences de tout cela se remarque dans les comptabilités macroéconomiques. Pendant les Trente Glorieuses tous les États développés – les administrations publiques dans ce langage – étaient excédentaires et épargnaient beaucoup. Cette capacité de financement massive et générale permettait d'effectuer d'importants investissements publics et de financer correctement l'éducation et la recherche. Trente ans de politique néolibérale, et tous nos États sont aujourd'hui déficitaires. La rareté atteint tous les budgets publics – infrastructures, recherche, éducation – et le placement des emprunts publics sur les marchés est fort dépendant des jugements des analystes financiers, prompts à dénoncer tout écart par rapport à la ligne politiquement correcte de la restriction du champ d'activité de l'État pour laisser toute sa place au marché.

Il faut insister sur le fait que ce mouvement est mondial. Si la Communauté économique européenne ou l'Union européenne n'existaient pas, les politiques nationales eussent été de même nature. Ce sont les mêmes forces politiques qui les auraient mises en œuvre. L'Europe est ici complètement transparente.

Et pourtant, devant des forces économiques et financières de cette puissance, l'Europe reste potentiellement, par sa taille, sa population et son niveau de développement, la seule entité ayant le poids nécessaire pour pouvoir imposer un changement d'orientation et de règles de jeu. Encore faudrait-il qu'elle le puisse – il y faut une tout autre vigueur de ses institutions –, qu'elle le conçoive – il y faut un renouvellement de la doctrine économique dominante –, et qu'elle le veuille – il y faut une majorité de gauche lucide et informée...

La nouvelle révolution financière

Cette révolution intracapitaliste comporte encore deux autres éléments qu'il est important de signaler : la banalisation de l'endettement et la réapparition des crises financières.

La banalisation de l'endettement chez les dominants du capitalisme financier est-elle simplement une politique de facilité ? Est-ce une conclusion naïvement tirée de la doctrine devenue dominante selon laquelle, la finance ayant pris le commandement des affaires à la place de la production, il n'y a de limite nécessaire ni au fait de s'en procurer – l'emprunt est là – ni au volume de richesse qu'elle sera capable de créer pour rembourser. On ne sait. Toujours est-il, par exemple, et pour commencer, que la totalité du surcroît de production britannique depuis sept ou huit ans – la Grande Bretagne a connu dans cette période une croissance du PIB légèrement supérieure, 0,5 à 1 % l'an, à celle du continent – a intégralement pour contrepartie une augmentation de l'endettement. Dans la conjoncture d'aujourd'hui (crise immobilière, effet des subprimes) il y a maintenant là un danger majeur pour le Royaume-Uni.

C'est aux États-Unis que le phénomène est le plus inquiétant. Ce pays pratique le déficit massif depuis longtemps. Sa dette en 1929, juste avant la grande crise, représentait 130 % de son produit brut.

Après la guerre ils furent très longtemps sages, maintenant leur dette à peu près à ce niveau qu'expliquent largement leurs très lourdes charges militaires et internationales. Mais l'élection de Reagan changea la donne et la pratique – on s'endetta massivement. Bush père ralentit à peine le rythme. Clinton – un démocrate, presque un social-démocrate, ce n'est pas neutre dans cette ambiance – réussit à stabiliser ce rythme d'endettement nouveau, mais guère en dessous de 200 % du produit brut.

Avec l'élection de Bush fils, le rythme s'accélère follement. En 2007, la dette cumulée des entreprises, des ménages et des administrations des États-Unis (hors institutions financières) dépasse 230 % du produit brut. Le rapport annuel de la Banque centrale, la FED, en évalue le total à 39 trillions, soit

39 000 milliards de dollars. Cette somme pharamineuse ne sera à l'évidence jamais remboursée. Il faut rappeler ici que l'Europe s'est donné une norme de 60 % sur ce sujet, et que la France se fait vilipender, à juste titre à mes yeux, pour un taux de 64 %. Cette dette pose deux questions : celle de son service et celle de qui la souscrit. Car les États-Unis continuent de s'endetter au rythme de plus de 2 milliards de dollars par jour.

Le service de la dette est le second chapitre budgétaire des États-Unis, après la défense – il n'est tenable que si les taux d'intérêt restent bas. Or la hausse contemporaine vigoureuse des prix du pétrole et de beaucoup de matières premières accélère l'inflation interne. La FED s'inquiète et pourrait bien monter les taux. Il est clair qu'un défaut de paiement américain aurait des conséquences volcaniques.

Europe, Amériques du Nord et du Sud et même Afrique contribuent à la fourniture de ces prêts pour environ 5 %. C'est l'Asie qui, depuis quelques années, fournit l'essentiel, pour 95 % dont la moitié par la Chine. Ayant une croissance principalement tirée par les exportations, la Chine fournit aux États-Unis près de la moitié de ce que leur désindustrialisation croissante ne leur permet plus de produire, elle a donc intérêt à ce que cela tienne. Mais pas au point d'y perdre massivement du patrimoine. La dévalorisation croissante du dollar, conséquence logique de cette politique, en menace donc gravement la persistance.

Cette situation de la finance internationale s'accompagne d'une autre nouveauté. On l'a vu, les régulateurs associés au capitalisme depuis 1945 avaient évité toute crise financière internationale pendant près de quarante ans. Ce n'est plus le cas. Les crises ont réapparu. Toute crise nationale contamine maintenant les voisins et provoque des contagions régionales et des dégâts mondiaux. Depuis la décennie 1980, on enregistre en moyenne une crise grave tous les cinq ans. Trois fois l'Amérique latine, avec à l'origine tantôt le Brésil, tantôt le Mexique, tantôt l'Argentine, une fois la Russie, entraînant tous ses voisins dans la décennie 1990, ont provoqué des crises régionales graves. En 1992, c'est l'Europe qui est attaquée, la livre sterling, la peseta et la lire quittent en catastrophe le système monétaire européen. Provoquée par le maintien dans le SME de parités

irréalistes, cette crise porte aussi la signature d'opérateurs anglo-saxons désireux d'éviter la création de l'euro. Cette dernière n'a été préservée que par la résistance du franc, la solidarité de l'Allemagne et une très forte volonté politique. En 1997, la crise dite asiatique fait s'effondrer le Japon pour dix ans et affecte près d'une dizaine de pays. Puis vient au tournant du siècle la crise de la e.économie, et enfin en 2007 celle des subprimes. Cette dernière mérite d'être regardée d'un peu plus près.

Se loger coûte cher, cinq ans de salaire en moyenne. Depuis plus d'un siècle, les banques font au logement du crédit hypothécaire. Après une analyse précise des revenus et donc des possibilités de remboursement des demandeurs, les banques prêtent entre 60 et 90 % de la valeur du logement espéré, pour maintenir l'incitation à l'effort personnel, exigeant en contrepartie une hypothèque sur le logement en cause, pour garantir la régularité des remboursements.

Vers le tournant du siècle, des banques américaines trouvent une idée de génie. Pourquoi se fatiguer à évaluer les revenus, et surtout pourquoi limiter les prêts, puisque tout bien considéré le profit espéré de ces opérations tient moins à la ponctualité des paiements mensuels d'intérêts et de capital qu'à la valeur même des logements ainsi construits ? Prêtons donc à tout le monde, et pour 100 à 120 % de la valeur des logements, on fera payer une surprime, « subprime », dans les cas de revenus insuffisants. Il suffira d'exproprier les mauvais payeurs et de revendre les maisons. En tendance très longue, les prix du logement sont en hausse régulière. Le profit est assuré.

Mais on n'exproprie pas « comme ça ». Tribunaux débordés, police peu coopérative, inquiétude des politiques devant des drames sociaux multipliés... En 2007, on a exproprié 1 300 000 familles américaines. Ce n'est pas assez. Les échéances ne se font plus. Il faudrait exproprier en 2008 3 millions de familles... Il y a donc une crise bancaire grave dans le secteur du logement. Fait majeur et nouveau, cette crise ne doit rien à un déséquilibre de marché ni à un effet cyclique particulier. Elle doit tout à un nouveau comportement bancaire qui défie l'éthique, et bien sûr aucune règle ni aucun contrôle ne l'a prévenue.

C'est à partir de 2006 à peu près que beaucoup de banques américaines, et notamment la plupart des grandes, se sont trouvées en difficulté.

Au lieu d'annoncer cela aux organes de contrôle, puis d'évaluer et de provisionner, elles ont cherché à cacher le phénomène, deuxième escroquerie. Les créances malsaines en subprimes ont été mélangées avec d'autres titres financiers moins frelatés. On a vendu ensuite ces paquets – packages – de créances en partie pourries partout dans le monde, Europe, Asie, Amériques. La quasi-totalité des banques mondiales se trouvent ainsi infestées de titres non fiables, dans des proportions qu'elles ne connaissent pas. Du coup elles se méfient toutes les unes des autres et ne se prêtent plus. Ainsi se trouvent étranglés même les crédits courants pour les fins de mois des entreprises. Ainsi s'explique le ralentissement général de la croissance, peut-être annonciateur d'une récession. L'Asie est moins touchée pour le moment. J'ai vu des évaluations des pertes possibles entre 30 et 100 milliards de dollars.

L'expertise économique est là devant contradictoire. Elle est impuissante à dire si la crise peut rester purement bancaire, et être dénouée grâce aux seules avances de liquidité des banques centrales, ou si elle emporte un risque important de contamination de l'économie réelle, donc de récession.

En termes macroéconomiques, ma crainte est moins celle d'une récession mécaniquement déclenchée par la crise bancaire que celle d'un télescopage, d'un cumul d'effets, entre une ou des crises bancaires répétées, et l'absence de résilience, l'apathie profonde d'une économie réelle partout affaiblie par la dégradation du marché du travail et celle du partage des revenus.

En termes plus sociaux, il faut bien voir que pour la première fois la crise financière actuelle ne résulte en rien de causes économiques, mais qu'elle est le fruit exclusif des comportements immoraux d'une bonne partie de la profession bancaire. Ajoutons à cela la surrémunération des dirigeants. Pendant un siècle et demi de capitalisme, ils se sont payé en moyenne quarante fois le salaire moyen des employés qu'ils dirigeaient. Depuis la fin du xx^e siècle, on est entre trois cents à cinq cents fois. De plus, on enregistre une multiplication grave des délits

d'entreprises, trafics de dates pour l'échéance des stock-options, délits d'initiés, évaluations fausses dans les bilans, et fraudes diverses. L'absence de sanction des échecs, les départs, même au cas de ratage, restant accompagnés de parachutes dorés, achève de décrédibiliser le système.

Au fond tout se passe, dans les sociétés capitalistes contemporaines, comme si les couches moyennes supérieures avaient abandonné dans leur majorité l'espoir de trouver l'aisance grâce à leur travail, pour se ruer dans la recherche du gain massif en capital.

Tout n'est pas dit. On ne saurait atteindre une pareille situation sans que se posent des problèmes de doctrine. Le triomphe mondial et massif du capitalisme tient largement au fait que, garant de la liberté des consommateurs et des entrepreneurs, il l'est aussi de la liberté tout court. Il est démocratico-compatible comme aucun autre système connu ou proposé ne l'a jamais été.

Cette forme économique a naturellement été encadrée par une doctrine. Les fondateurs de l'économie politique – à peu près en même temps que la liberté de la presse et la démocratie représentative –, Adam Smith, Ricardo, François Quesnay, étaient tous des moralistes. Ils partirent de la liberté du marché pour garantir la liberté tout court. Ils fondèrent le libéralisme.

C'est la philosophie de l'organisation humaine qui établit la liberté comme référence centrale et comme mode opératoire. Jamais aucun n'oublia, surtout pas dans le champ économique, que la liberté est celle de tout faire sauf de nuire, et qu'elle s'exerce dans le cadre des lois qui la réglementent. Le marché, plus encore peut-être que bien d'autres champs de la société civile, a besoin de règles pour n'être pas voué à la loi du plus fort et par là à la jungle. Le libéralisme n'a jamais oublié cela. C'est en quoi Jean Jaurès ou Pierre Mendès France furent d'authentiques libéraux, de gauche certes, mais libéraux, comme le furent au demeurant tous les fondateurs des partis sociaux-démocrates européens qui, en même temps que le combat de la condition ouvrière, menaient ceux de la liberté de pensée, de la démocratie représentative et du suffrage universel.

Dans les années 1970, au moment où commence la révolution actionnariale, se développe à l'université de Chicago, sous

l'autorité principale de Milton Friedman, une nouvelle doctrine économique, assez improprement appelée monétariste, alors qu'elle concerne au moins autant l'économie réelle que la finance. Elle remonte aux fondements du classicisme, et soutient que l'équilibre du marché est optimal. Il est démontré, avec un usage considérable de la mathématique, que si pour des raisons extérieures au champ économique, sociales par exemple, « on » – la puissance publique notamment – cherche à modifier un équilibre de marché, toute intervention, réglementation, subvention, incitation ou désincitation fiscale fera plus de perdants que de gagnants. Plus besoin de règles, l'équilibre optimal du marché suffit à tout. Tel est le caractère merveilleux du moteur capitaliste. De ce fait il faut tout faire pour augmenter sa ressource en carburant, et le carburant c'est le profit. Tout ce qui en produit participe de l'optimum. Le profit se trouve réhabilité, il est le moteur réel de la croissance, à la différence du salaire, qui n'en est qu'une modalité de redistribution. Cette théorie encadre et couvre l'essentiel des évolutions physiques et financières que je viens de résumer.

Cette étonnante philosophie tombait à pic et arrangeait beaucoup de monde. Elle n'est pas libérale, puisqu'elle s'affranchit du cadre formel qui définit les règles du jeu. On peut l'appeler ultralibérale. L'oubli du franchissement de la ligne jaune qu'est la règle, la confusion du libéralisme et de l'ultralibéralisme – en langue française, car aux États-Unis les « libéraux » sont le cœur de la gauche – introduisent chez nous une confusion dramatique qui obscurcit totalement le débat.

Toujours est-il que le monétarisme fut un succès d'opinion comme n'en remporta jamais aucune proposition de doctrine économique, pas même le marxisme un siècle plus tôt. En moins de vingt ans, les universités, le jury du prix Nobel (il en couronna quinze de suite), les milieux d'affaires, les forces politiques de droite, les instances économiques internationales, les gouvernements des États-Unis, de Grande-Bretagne, du Japon et beaucoup d'autres s'y rallièrent durablement. Cette double doctrine du culte du profit et de l'absence de règles demeure le corpus commun de la pensée économique dominante.

Or tout ce que je viens d'évoquer pourrait laisser penser que la doctrine n'est pas si parfaite que ça. Il y a de la perplexité, et donc du silence, dans la communauté scientifique de l'économie.

On comprend que chacun y regarde à deux fois avant de mettre en cause le tabou de l'optimalité du système.

Pourtant c'est dans le champ de la pensée – bien avant celui des rapports de force – que les choses commencent à changer. Le jury du prix Nobel a fait un coup d'éclat en couronnant il y a une dizaine d'années Amartya Sen, fils d'une famille indienne plutôt pauvre et économiste de la pauvreté. Il n'a plus jamais couronné de monétaristes depuis. Joseph Stiglitz a été couronné pour avoir démontré la fausseté de l'hypothèse de l'optimalité à cause de l'inégalité structurelle de l'information chez les différents acteurs. Quand il a reçu le prix Nobel en 2001, il venait d'écrire *Quand le capitalisme perd la tête*¹. Le grand professeur français Patrick Artus a produit ces dernières années deux livres, *Le capitalisme est en train de s'autodétruire*², et *Les Incendiaires*³, ce qualificatif collectif visant les banquiers centraux.

Bref les évolutions récentes n'inquiètent pas que moi !

Pourquoi ce considérable développement apparemment extérieur à notre sujet, l'Europe ?

D'abord parce que l'Europe, qui je le répète n'y est pour rien, subit tout cela de plein fouet, et est en train d'en être asphyxiée sinon d'en mourir.

Mais surtout parce que le pronostic le plus évident à l'Europe comme facteur majeur.

Je ne vois pas comment ces divers déséquilibres, physiques et financiers, pourraient s'estomper d'eux-mêmes. Le plus probable est la poursuite de leur lente aggravation. Il faut s'attendre, dans les temps qui viennent, à un durcissement sérieux des confrontations sur les politiques à suivre et plus encore à des contradictions d'intérêts. Le débat sur les solutions à donner à la crise ne peut que dériver vers une confrontation de modèles antagoniques d'organisation économique et sociale. La

1. *The Roaring Nineties*, New York, Norton, 2003, traduction française, Fayard, 2003.

2. Patrick Artus, *La Découverte*, Paris, 2008.

3. Patrick Artus, Paris, Perrin, 2007.

préférence américaine pour un système à grande autonomie individuelle, faible régulation collective, forte cruauté sociale et fortes perspectives de succès matériel personnel, se verra de plus en plus combattue au nom d'une vision moins agressive, plus régulée et faisant une plus grande place aux stabilisateurs définis au cours du XX^e siècle. L'Europe est porteuse de ce modèle, par sa culture et son histoire, notamment par son attachement à une protection sociale développée comme à un haut niveau de qualité des services publics. Ce modèle européen, naguère baptisé capitalisme rhénan par Michel Albert, a été dominé, en fait vaincu, par le modèle anglo-saxon dans la fin du XX^e siècle et les débuts du XXI^e siècle. Mais les impasses dans lesquelles nous sommes engagés aujourd'hui rouvrent le débat.

C'est manifestement de meilleures régulations que nous avons besoin pour réduire ces tensions. Les régulateurs qui furent si efficaces au milieu du XX^e siècle ont beaucoup plus été abandonnés qu'ils n'ont démontré quelque échec.

La bataille à venir est immanquable, elle portera sur la régulation, elle sera technique et politique. L'enjeu sera de rallier les pays émergents, et d'abord la Chine, à un corpus économique doctrinal et pratique plus compatible avec la préservation de nos grands équilibres et de notre harmonie sociale. Nul ne saurait oublier en outre qu'il s'agit d'inventer une régulation économique mieux adaptée à un monde qu'il faut non seulement sortir des tensions actuelles, mais préparer à payer les charges de la lutte contre le risque de changement climatique et celles d'une amélioration de l'ordre public mondial.

Ce défi d'une amélioration des règles du jeu planétaire pèse principalement sur l'Europe. Elle a l'histoire et la culture qui lui permettent de prendre la mesure intellectuelle des problèmes. Elle a le poids et l'influence nécessaires pour peser sur les débats, faire partie de ceux qui imposent la solution. Son insignifiance militaire fait qu'elle inspire moins de crainte et moins de méfiance : elle est mieux placée pour convaincre.

Ce débat gigantesque sera l'occasion pour l'Europe d'approfondir sa vision en précisant ses intérêts. Elle peut sur ces sujets déjà parler d'une seule voix. Qu'elle fasse son travail de création intellectuelle et y appelle une nette majorité de ses

forces, elle rendrait au monde l'immense service d'améliorer sa marche en y trouvant elle-même sa raison d'être et un renforcement de son identité.

Les forces traditionnelles de la diplomatie et des armées sont peu significatives dans cette phase-là de l'histoire du monde. C'est dans son propre champ, l'organisation économique et sociale, que l'Europe doit retrouver son sens et sa confiance en elle.

Coll. MichelRocard.org

Conclusion

Nicole Gnesotto et Michel Rocard

Entre la conception initiale et la finalisation de cet ouvrage, l'Europe a traversé une véritable série noire : crise financière internationale, envolée vertigineuse des prix du pétrole, ralentissement de la croissance économique, non irlandais au référendum sur le traité de Lisbonne, et surtout, surtout, une perception de plus en plus négative de l'Europe par les opinions européennes elles-mêmes. Il n'est pas interdit de penser que le non irlandais, le 12 juin 2008, était autant un non aux innovations institutionnelles du traité de Lisbonne qu'un refus instinctif de la nouvelle donne internationale dans laquelle va devoir évoluer à l'avenir l'Union européenne.

Évaluer l'ampleur et l'impact de cette crise n'est pas une mince affaire. Certes, l'Europe en a vu d'autres : l'euro pessimisme fait même partie des données cycliques de l'histoire européenne. À chaque crise de confiance, ou de croissance, un nouveau projet – l'euro, l'élargissement, la Constitution – permettait aux États membres de changer la donne et de relancer une dynamique provisoire d'intégration. Mais pour qu'un tel scénario vertueux se réitère, encore faut-il être sûr que la méthode, le concept et le contenu de la construction européenne restent, en 2009, aussi pertinents qu'ils le furent naguère. Or le doute est désormais permis.

En terme de méthode, la question essentielle concerne l'appel au peuple. La construction européenne fut en effet pendant longtemps une affaire d'élites : à Bruxelles, dans chacun

des États membres, ceux que l'on a appelés depuis les technocrates européens ont conçu, osé, mis en œuvre l'une des plus formidables créations politiques qui soient. Les différends entre partenaires étaient constants, mais les batailles restaient diplomatiques, bruxelloises, confinées. L'élection du Parlement européen au suffrage universel change la donne en 1979. Toutefois, les taux de participation aux élections européennes restent partout modestes, voire de plus en plus faibles. En 1992, lorsque le traité de Maastricht passe devant le peuple français, le « oui » ne l'emporte que d'extrême justesse (50,5 %). D'autres peuples ont ensuite, à d'autres occasions, refusé net de progresser dans l'intégration : les Irlandais déjà en 2001, les Français et les Néerlandais en 2005. La plupart n'ont d'ailleurs jamais été interrogés par référendum direct, tant l'inquiétude sur le résultat de telles consultations populaires est grande au Royaume-Uni, en Pologne, en République tchèque et ailleurs. Autrement dit, l'expérience des consultations populaires, pour entériner les étapes institutionnelles de l'Europe, est négative : le référendum est devenu un risque majeur pour l'avenir de la construction européenne.

La raison en est simple : dans une Europe à 27, le recours au référendum national est mathématiquement et démographiquement suicidaire. Non pas parce que les peuples seraient plus stupides que les élites. Mais parce que aucun peuple, fût-il le plus petit ou le plus grand, ne devrait en effet avoir la possibilité de tenir en otage l'ensemble des autres. Seul l'organisation d'un référendum européen unique, majoritaire, pourrait avoir un sens, à chacune des grandes étapes historiques de la construction européenne. En attendant cette réforme indispensable, il est permis de penser que les élites européennes, imaginatives toujours, parfois visionnaires, souvent courageuses, ont pourtant failli à la tâche essentielle de toute élite politique : gagner l'esprit et le cœur des citoyens. S'il existe bien une crise de légitimité démocratique de la construction européenne, les dirigeants et gouvernants européens en sont les principaux responsables.

C'est à ce stade qu'une réflexion sur les présupposés conceptuels de l'intégration européenne devient nécessaire, si

l'on veut comprendre ce fossé grandissant entre « Bruxelles » et la rue européenne. L'Europe continue de vivre sur la lancée de l'Acte unique, à partir d'une analyse macroéconomique du monde fondée sur une hypothèse de croissance continue, la stabilité monétaire, la limitation de l'inflation, la compétitivité des entreprises, l'ouverture des marchés et des sociétés : dans cette dynamique, la compétitivité de l'Europe découle de la richesse des nations et de l'enrichissement progressif des Européens autant qu'elle les alimente. Or ce logiciel a changé dans le monde réel beaucoup plus vite qu'il n'a évolué dans le monde bruxellois. L'Europe à l'âge de la mondialisation exige d'autres concepts que ceux d'il y a vingt ans. Non que la mondialisation soit un piège ou un danger à conjurer, ralentir, empêcher ! Mais parce qu'elle est porteuse de bouleversements économiques, politiques, sociaux, que les instruments et les politiques de l'Union n'ont que très tardivement commencé à prendre en compte. L'avant-gardisme européen sur la question du réchauffement climatique n'a pas été suivi d'avant-gardisme similaire sur cette troisième révolution industrielle dont est porteuse la mondialisation : sur l'énergie, l'immigration, les marchés financiers, la réorganisation du travail et de la connaissance, l'Union européenne est absente. Plus grave, sa stratégie de communication sur cette nouvelle configuration internationale est restée, tout comme celle des États, technique et économique, alors que les opinions sentent confusément que la mondialisation correspond à tout autre chose, qu'elle préfigure un bouleversement majeur de l'ensemble des données du système international, économique, financier, stratégique et politique.

Reste enfin la question du contenu. Le paradoxe de la construction européenne, c'est qu'elle n'est pas ce que l'on croit. Elle n'est pas là où les citoyens l'attendent. S'agissant d'éducation, d'innovation, de recherche – thèmes dont on dit qu'ils sont essentiels à la compétitivité et au succès de l'Europe dans la mondialisation –, l'Union n'a aucun pouvoir. Le fameux agenda de Lisbonne est une illusion : les États membres gardent toutes leurs compétences nationales et ne délèguent à l'Union que le droit de leur faire des recommandations, bien évidemment non contraignantes ! Comment dès lors prendre au sérieux les plai-

doyers divers et variés sur l'Europe de l'excellence et de l'innovation ? Le même constat s'impose également en matière de politique énergétique : alors que la demande en énergie fossile explose dans le monde et notamment en Chine et en Inde, que les prix s'envolent, que la sécurité des approvisionnements est un véritable enjeu stratégique, que le pétrole est redevenu une arme comme une autre dans les rapports de force internationaux, l'Union n'a aucun pouvoir. Les politiques énergétiques de l'Union sont des politiques nationales et aucun État membre n'est prêt à déléguer la moindre souveraineté aux instances européennes. En politique étrangère, en matière de défense, sans parler des politiques sociales et des politiques économiques, même illusion : les États sont les seuls maîtres du jeu. Autrement dit, sur nombre de sujets directement liés aux préoccupations quotidiennes des gens, l'Union est légalement incompétente. Mais, comme nul ne le sait, comme le discours politique entretient sur Bruxelles une ambiguïté qui pourrait lui être utile, l'Union réussit ce tour de force d'apparaître malgré tout comme responsable et fautive, impuissante et inadaptée, donc inutile. S'il est vrai que les peuples interrogés ont plutôt tendance à rejeter l'approfondissement de l'intégration européenne, qui oserait soutenir que les gouvernements, de leur côté, le souhaitent vraiment ?

Qu'un aggiornamento européen soit désormais souhaitable, sur la méthode comme sur le contenu, l'équipe de ce livre en est largement convaincue. C'est l'objet même de cet ouvrage que d'en tracer les pistes possibles, selon les différentes politiques et compétences de l'Union. Répondre aux préoccupations des gens, rapprocher l'Europe du citoyen, construire l'Europe des projets, ces formules désormais éculées sont bien autre chose que de simples slogans programmatiques : elles disent l'urgence d'une révision profonde des assises théoriques de la construction européenne, d'une ré-injection massive du politique dans la logique économique de l'Union. L'échec de l'Europe ne se mesurera pas aux issues négatives de tel ou tel référendum, mais à l'incapacité structurelle des dirigeants européens à redéfinir les termes d'un nouveau contrat européen. « Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre

ouvrage, Polissez-le sans cesse, et le repolissez, Ajoutez quelquefois, et souvent effacez » : *mutatis mutandis*, les préceptes de Boileau pour l'*Art poétique* gardent en matière d'Art européen une pertinence à méditer.

La mondialisation est devant nous. Ses effets, positifs pour plus d'un quart de l'humanité, le seront sans doute moins pour d'autres catégories de population, notamment dans les pays développés. N'est pas humaniste qui veut : que des millions de Chinois et d'Indiens puissent sortir chaque année d'une misère séculaire ne satisfera que marginalement les franges d'opinions européennes inquiètes pour leur avenir et celui de leurs enfants. Fondée ou non, cette inquiétude latente est devenue un trait dominant des sociétés occidentales. Y répondre, l'apaiser, en démontrer même la vanité quand cela est possible, l'Europe n'échappera pas à cette contrainte. Elle est même, de toutes les constructions et acteurs politiques, la mieux placée pour faire face aux défis nouveaux de la mondialisation. Par sa taille tout d'abord : potentiellement unis, les 27 ou 30 pays européens du futur disposent en effet d'une masse critique considérable qu'aucun État membre, pris isolément, ne pourra atteindre sur la base de ses seules performances nationales, fussent-elles les plus compétitives. Non qu'il faille pour cela supprimer les nations et leurs chères prérogatives : ce n'est pas parce qu'un surplus d'intégration est à ce jour inacceptable pour une majorité d'États et de citoyens qu'un surplus de coopérations serait également impossible ou inefficace. Bien au contraire. Nécessité fait loi dit-on, or la nécessité est le moteur européen par excellence, historiquement beaucoup plus puissant que les rêveries politiques des uns ou les intérêts mercantiles des autres. La Commission européenne possède à cet égard une responsabilité majeure : par traité, c'est elle qui est dépositaire de l'intérêt général, lequel ne se réduit pas aux intérêts institutionnels de la Commission ni au bon fonctionnement des règles du marché. Osera-telle monter d'un cran, prendre à bras la question de l'« intérêt national européen », proposer une grille de lecture du monde où l'Europe pourrait faire valoir sa valeur ajoutée propre ?

Car, au-delà de sa taille et de ses arguments quantitatifs, l'Europe possède également, dans ce XXI^e siècle complexe et dif-

ficile, un atout majeur : une certaine vision du monde où la négociation et le compromis sont les maîtres mots de toute organisation politique, une pratique réelle du partage des pouvoirs et la recherche systématique d'un leadership collectif, une culture de la solidarité politique nourrie d'une certaine redistribution des richesses entre États membres, une valorisation du droit jointe à un savoir-faire normatif sans équivalent dans le reste du monde, bref, une somme d'atouts considérables dans la grande bataille d'idées, d'intérêts et d'influences qui déterminera l'évolution de la mondialisation. Que ces principes européens dessinent un monde plus pacifique, plus tolérant, plus juste et plus durable que ne le serait un monde fondé sur le primat inverse des rapports de force et l'égoïsme des intérêts politiques ou économiques, l'histoire de l'Europe, depuis soixante ans, en est à elle seule une preuve magistrale.

Coll. Michel Rocard

Table

Introduction, <i>Nicole Gnesotto et Michel Rocard</i>	9
Prologue, <i>Michel Rocard</i>	13

I. Notre Europe au quotidien

Le succès ambigu de l'euro, <i>Jean Pisani-Ferry</i>	53
Est-ce Bruxelles qui nous gouverne ? <i>Jean Quatremer</i>	66
La régulation par le droit, <i>Renaud Dehousse</i>	80
Au service de l'excellence, <i>Philippe Busquin</i>	96
L'Europe sociale : horizon ou illusion ? <i>Wim Van Velzen</i>	118
Une Europe qui nous protège, <i>Jean-Louis Bruguière</i>	133

II. De quelques tabous européens

Peut-on vivre sans frontières ? <i>Michel Foucher</i>	157
La Grande-Bretagne est-elle européenne ? <i>Charles Grant</i>	174
L'Amérique nous divise-t-elle ? <i>Thierry de Montbrial</i>	190
Europe, je t'aime moi non plus ! <i>Daniel Cohn-Bendit</i>	205
L'Europe peut-elle fonctionner sans leader ? <i>Alain Lamassoure</i>	224

III. L'Europe acteur du monde : un agenda pour le XXI^e siècle

Pas de conscience européenne sans mémoire commune, <i>Bronislaw Geremek</i>	239
Le difficile apprentissage de la mondialisation en Europe, <i>Daniel Cohen</i>	253

L'Europe au secours de la planète ? <i>Laurence Tubiana</i> et <i>Emmanuel Guérin</i>	262
Le projet européen : Occident ou Europe d'abord ? <i>Hubert Védrine</i>	280
L'Europe politique a-t-elle un avenir ? <i>Nicole Gnesotto</i>	293
Le leadership franco-allemand est-il dépassé ? <i>Joachim Bitterlich</i>	309
L'Europe, miroir du déclin français, <i>Nicolas Baverez</i>	327
Europe et économie : qui domine l'autre ? <i>Michel Rocard</i>	344
Si l'Europe n'existait pas..., <i>Jean-Pierre Jouyet</i>	368
Conclusion, <i>Michel Rocard</i> et <i>Nicole Gnesotto</i>	383
Les auteurs	389

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

*Composé par Nord Compo Multimédia
7, rue de Fives, 59650 Villeneuve-d'Ascq*

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Cet ouvrage a été imprimé par



CPI

Firmin Didot

Mesnil-sur-l'Estrée

*pour le compte des Éditions Robert Laffont
24, avenue Marceau, 75008 Paris
en août 2008*

Coll. MichelRocard.org

Dépôt légal : septembre 2008
N° d'édition : 48858/01 - N° d'impression : 91578
Imprimé en France.

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

« Il n'y a d'autre problème que l'organisation économique et sociale de l'humanité. L'Europe a la taille et les moyens de devenir en cette affaire l'acteur majeur. Elle trouvera dans ce parcours son identité et sa légitimité, elle y retrouvera même l'adhésion de ses propres citoyens. Ce livre se veut l'inventaire des éléments durs qui permettent de fonder l'émergence d'un tel projet. Et on finira par appeler cela l'Europe politique, aussi. »

Michel Rocard

L'Europe n'est pas une entité abstraite, lointaine, complexe et incontrôlable, mais une réalité inséparable de notre vie quotidienne (la monnaie, le pouvoir d'achat, la sécurité) et un enjeu pour notre avenir (la paix, la mondialisation, l'énergie, l'environnement).

Cet ouvrage qui lève un certain nombre de tabous européens n'est pas un livre d'experts pour les experts de l'Europe. Il s'est donné pour objectif, le plus concrètement et simplement possible, d'explorer la «face cachée» de l'influence européenne et de montrer ce que l'Europe a changé dans nos vies et pourrait changer dans notre siècle.

Tous les grands Européens sont ici réunis pour la première fois. Ensemble, ils se sont donné pour ambition d'aider les citoyens à s'approprier enfin l'Europe. Notre Europe.

Michel Rocard est député européen, ancien Premier ministre. Il est notamment l'auteur de Si la gauche savait (entretiens avec Georges-Marc Benamou, Robert Laffont, 2005) et Peut-on réformer la France? (avec Frits Bolkenstein, Autrement, 2006).

Nicole Gnesotto est professeur titulaire de la chaire sur l'Union européenne au Conservatoire national des arts et métiers et ancienne directrice de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne. Elle est notamment l'auteur du Monde en 2025 (co-dirigé avec Giovanni Grevi, Robert Laffont, 2007).

